



*Librairie Trois Plumes*



Catalogue n° 67  
Ephemera, Plaquettes,  
Petits Imprimés.

Septembre 2024

### **Conditions de vente :**

Conditions de vente conformes aux usages de la librairie ancienne et moderne.  
Les prix sont en euros, frais de port non compris.

Les livres et autographes sont envoyés **au choix** de l'acquéreur, les envois non suivis ou non assurés étant **aux risques et périls** de celui-ci.

Toute commande non payée dans les huit jours sera remise en vente. **Envoi à réception du paiement**  
Tous les livres sont garantis conformes à la description, tous les autographes sont garantis authentiques. Toute réclamation, pour être valable, doit être faite dans les quatorze jours après la réception de l'ouvrage ou de l'autographe.

Nous acceptons les paiements par chèque (à l'ordre de *Benoit Galland*), virement bancaire et mandat postal.

TVA non applicable sur nos ventes (article 293 B du CGI).

Envoi dans le monde entier.

### **Photos par mail sur simple demande**

Adresse pour la correspondance :

Benoît Galland - Librairie Trois Plumes

BP 72311

49023 Angers Cedex 02

[benoit@troisplumes.fr](mailto:benoit@troisplumes.fr)

[www.troisplumes.fr](http://www.troisplumes.fr)

06.30.94.80.72. (lundi au vendredi : 9h à 19h, samedi : 9h à 12h)

SIRET 51068521700067 – 510685217 RSC Angers

**Sujets :**

- Autographes : 11, 105, 106, 117
- Aviation : 122, 123
- Canaux : 62
- Champagne : 5
- Chouannerie : 84
- Compagnie des Indes : 29
- Droit : 23, 35, 44, 45, 46, 49
- Esclavage : 66
- Franc-maçonnerie : 36 à 42, 53, 55, 80, 81, 82, 85, 127
- Fuite à Varennes : 67, 68
- Garance : 98
- Henri IV : 1
- Littérature : 22, 47, 48, 71, 72, 91, 93, 103, 105, 106, 117, 130
- Loterie : 29, 46
- Mac Mahon : 110, 113, 114
- Médecine : 33, 49, 75
- Militaria : 35, 44, 45, 50, 52, 54, 94
- Napoléon III : 104, 108
- Occupation (août 1944) : 128, 129
- Panthéon : 64, 65
- Prestidigitation : 121
- Religion dont placards funéraires : 12, 16, 26, 34, 43
- Révolution : 56 à 77

**Lieux d'impressions, lieux cités :**

- Auvergne : 19, 63, 77, 79, 83, 86, 87, 88, 90
- Berry (Bourges) : 30
- Bourbonnais (Vichy) : 58
- Bretagne : 84, 102
- Dauphiné : 89, 97, 103
- Doubs (Besançon) : 18, 28, 31, 32, 43, 76
- Limousin (Creuse) : 111
- Lyonnais : 49, 50, 51, 52, 54
- Picardie (Calais) : 93
- Provence : 61, 70, 112
- Touraine : 27

- Espagne : 12
- Pays-Bas espagnols :
  - Amsterdam : 1
  - Bruxelles : 5, 10, 11
  - La Haye : 3, 13, 17, 24, 25
  - Liège : 4, 7, 21, 33
  - Namur : 69, 78
  - Divers : 2, 6, 8, 9, 14, 15
- Pologne : 20
- Portugal : 2

1	<p><b>[L'assassinat d'Henri IV par R.B.] Copie van het Decreet of Beslyt vande Sorbonne van Parys Tot condemnatie ende verwysinghe van die Godeloose ende Kettersche opinie nopende het vermoorden der Princen: die generalick van de Iesuiten wordt staende ghehouden, ende onder deselue noch onlanghs van Ioannes Mariana, Spaegniaert: Mitsgaders Het Arrest van het Parlament, tot bevestinghe van dat Decreet, ende de condemnatie, van des ghemeld Marians Boeck: openbaerlick van den executeerde te zijn verbrandt.</b></p>	300
2	<p><b>[Manuel de Portugal (1568-1638)] Raisons pour lesquelles Dom Emanuel né prince de Portugal, Chef de cette Maison dont à juste tiltre il porte le nom &amp; les armes ; ne s'est point ambitieusement ingéré à faire des Remonstrances pour estre considéré en l'élection qu'on doit faire pour la Tutele &amp; curatele du jeune Prince d'Orange pupile, &amp; de ce qui concerne son éducation.</b></p>	250
3	<p><b>Henri de Bergh (1573-1638), Copie de la lettre qui [sic] Son Excellence le conte Henry de Bergh, maistre du camp generael de sa maiest: a escript à S. Alt: Seren: sur le subject des [sic] ses mescontentements &amp; resolutions pour le bien du Pais.</b></p> <p>La Haye, Anthoine Tongerloo, 1632. In-8, [8]p.</p> <p>Fameuse publication d'Henri de Bergh qui voulu se lever contre le gouvernement des espagnols contenant trois lettres : à l'infante Isabelle, aux prélates nobles et villes des provinces des Pays-Bas et aux militaires (la dernière en flamand). Il se plaignait notamment de ne pas avoir les moyens des ambitions.</p> <p>Bien que connu et apprécié à La Haye, ces lettres n'eurent aucune influence et aucun régiment ne se leva.</p> <p>Sous couverture bleue ajoutée anciennement.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	150

4	<p><b>[Liège] Responce à la lettre escrte par l'Infant d'Espaigne, aux Bourguemaistre, Iurés, &amp; Conseil de la Cité de Liège, le 27 mai 1637.</b></p> <p>[Liège, peut-être Christian Ouwerx?], « imprimée l'an XVIc XXXVII » [1637]. In-8, 13p.</p>	250
5	<p>Intéressant document au moment des batailles entre <i>Chiroux</i> (partisan du prince-évêque de Liège) et <i>Grignoux</i> (parti populaire). Le cardinal-infant, Ferdinand d'Autriche (1609-1641) avait proposé à Liège d'envoyer des troupes défendre la ville menacée d'invasion par la France. En effet, La Ruelle, chef des Grignoux, avait demandé le soutien de la France et de Richelieu. Il fut assassiné le 16 avril 1637. La ville de Liège refusa, l'invasion n'étant, selon l'abbé de Mouson, qu'une « calomnie inventée pour ternir la mémoire de La Ruelle ».</p> <p>Sous couverture rigide ajoutée anciennement.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	300
6	<p><b>[Vins de Champagne] Placcart du roy nostre sire, sur l'entrée des vins d'Ay &amp; aultres de Charroy.</b></p> <p>Bruxelles, Hubert-Anthoine Velpius, 1645. Petit in-4, [11]p.</p> <p>Intéressante décision du roi Philippe IV destinée à lutter contre les prix élevés des vins d'Ay - nom qu'on donnait alors au champagne - et des vins de Charroy.</p> <p>Ce placcart suit d'autres placards très similaires publiés en 1641-1642-1643, signe que le sujet était important, malgré la guerre franco-espagnole (les Pays-Bas étaient alors espagnols).</p>	300
7	<p><b>[Abel Servien (1593-1659)] Escript donné par l'ambassadeur de France, a messieurs les Estats généraux de Provinces Unies des Pays-Bas, sur la garentie &amp; Projet de traité en 19 articles du 22 mai 1647 avec les remarques du 1er juin.</b></p> <p>[La Haye?], s.n., [1647]. In-4, 15p &amp; [19]p.</p> <p>Plaquettes publiées au moment de la mission de Servien auprès des Etats généraux (janvier à août 1647). Il parvint à la signature d'un traité de garantie mutuelle entre les Provinces Unies et la France mais qui ne fut jamais appliqué. La plaquette reprend donc les négociations en cours. La seconde plaquette, sans titre, présente le traité proposé par Servien. Elle commence par « Le 22 de May de l'An présent 1647 fut communiqué... ».</p> <p>Sous couverture rigide ajoutée anciennement pour la première, déreliée pour la seconde.</p> <p><b>Rare ensemble.</b></p>	200
	<p><b>[Liège] Artyckelen van de Fransche protectie over de stadt Luyck.</b></p>	

	<p><b>[Provinces-Unies] Antoine Brun (1599-1654), Second discours, fait par Monsieur de Brun, Ambassadeur du Roy d'Espagne. A Messieurs les Estats généraulx des Provinces Unies du Pays-Bas, le 13 de Julet 1649.</b>  [Pay-Bas], s.n., 1649. In-4, 7p.</p> <p>Texte sur la volonté de faire de l'Espagne de faire appliquer le traité de Westphalie, signé en octobre 1848, et les conséquences de ce traité.</p> <p>On trouve une trace de cette plaquette sur le Worlcat (n° 928882894) mais pas de l'institution où elle est conservée.</p> <p><i>On notera que cette plaquette a été faite rapidement. Elle contient de nombreuses petites erreurs.</i></p> <p><b>Plaquette rare.</b></p>	200
8	<p><b>L'intérêt des Provinces Unies du Pays Bas Dans le restablissement de sa Majesté de la Grande Bretagne.</b>  S.n., s.l., 1653. In-8, 8p.</p> <p>Intéressante plaquette qui met donc l'origine de la première guerre anglo-néerlandaise (1652-1654) dans la chute de la monarchie anglaise (1649). Il s'agissait de différents commerciaux qui prirent un tournant militaire.</p> <p>Non coupé. Sous couverture ajoutée anciennement.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	150
9	<p><b>[Bruxelles] Placard de l'ordonnance du 28 juillet 1674 sur les taxes sur le transport de marchandise.</b>  [Bruxelles], s.n., 1675. In-folio (51.5*31.5cm environ).</p> <p>Placard, en français et en flamand, de la publication de cette ordonnance, le 31 août 1675, avec les montants des taxes suivant les marchandises transportées (les bourgeois de Bruxelles en étaient exemptés) en liard ou en gigot (= 1/2 liard).</p> <p>Belle gravure en tête avec Saint Michel terrassant le dragon et les initiales S.P.Q.B. (Senatus Populusque Bruxellensis i.e. le conseil communal et le peuple de Bruxelles).</p> <p>Mouillure ancienne, placard découpé en deux à un pli avec manques minimes.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	200
10	<p><b>[Bruxelles] Carlos de Gurrea, duque de Villahermosa, Passeport signé pour un bourgeois devant se rendre dans la Hollande.</b>  Passeport préimprimé, signé, 20 avril 1675, 1p in-folio (environ 40*32.5cm).</p> <p>Passeport pour Denys Morre, bourgeois de [nom illisible] pour « qu'il puisse se transporter » de « la ville de Liège vers la Hollande avec un ponton et valetz nécessaires, chargées de toutes sortes de marchandises permises sans affranchir aucun battelier ou passager ».</p> <p>La signature précise est difficile à déchiffrer mais on y lis, après probablement des initiales, « duque de Villahermosa, conde de Luna ». Timbre à sec aux armes.</p> <p>Le document est signé aussi par le surintendant du département de Gueldres (i.e. Gueldre aux Pays-Bas) et le receveur du quartier de Ruremonde (Pays-Bas). Document jauni, abîmé en bordure, petits manques en marge, plié anciennement avec pli central en partie ouvert avec petits manques.</p> <p><b>Beau document, rare signature.</b></p>	450
11		

12	<p><b>[Espagne] Placard « C'est la Croix de notre Seigneur faite de la main des Anges qui est dans L'Eglise d'Oviedo en grande vénération ».</b></p> <p>Placard ca.1680, 1p in-folio (environ 37*27cm).</p>	300
13	<p>Très beau document, souvenir de pèlerin à Saint Jacques de Compostelle qui s'est arrêté dans la cathédrale d'Oviedo pour vénérer les reliques lors de son voyage. Le document apporte un historique et une liste des reliques présente dans ladite église.</p> <p>En tête se trouve une représentation de cette croix, portée par deux anges, gravée sur bois.</p> <p>Nous n'avons identifié que deux versions de ce placard conservées à la Biblioteca de Asturias "Ramón Pérez de Ayala" (tirage XIXe) et aux archives départementales de la Dordogne (tirage inconnu).</p> <p><i>Ce type de document est classique des lieux de pèlerinage et est bien connu mais il n'en demeure que très peu d'exemplaires.</i></p> <p>Pliée anciennement et coupée aux plis en trois, petits manques près des plis, remontée doublée sur un papier japon.</p> <p>Sous couverture ajoutée anciennement.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	120
14	<p><b>[Pays-Bas] Jean-Antoine d'Avaux (1650-1709), Copie de la Lettre de Monsr d'Avaux au Roy Très-Chreste, à la Haye le 9 jan; 1684. comme elle a esté envoyée aux Membres de l'Estat.</b></p> <p>[La Haye, J. Scheltus], 1684. In-4, 7p.</p> <p>Lettre rendant compte à Louis XIV des tractations avec les Pays-Bas qui amenèrent à la trêve de Ratisbonne (15 août 1684). Elle fut publiée aussi en néerlandais.</p> <p>Un des deux doubles feuillets fendu en partie au pli.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	60
15	<p><b>Conclusion électorale Arresté à la Diette de Ratisbonne, ce 22 avril 1684.</b></p> <p>S.I., s.n., 1684. Petit in-4, 4p.</p> <p>Publication sur les avancées des tractations qui amenèrent à la trêve de Ratisbonne (15 août 1684). Elle fut publiée aussi en néerlandais.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	150
16	<p><b>[Eglise Saint Merry, Paris] Placard funéraire de Michel Auvray, conseiller du Roy et notaire au Châtelet.</b></p> <p>[Paris, novembre 1699]. 1p in-plano (environ 33*48cm).</p> <p>Michel Auvray (ca.1637-1699) avait été notaire de 1667 à 1687. Son frère, Louis - chez qui il meurt -, lui succède en 1687. Il sera donc enterré en l'Eglise Saint Merry.</p> <p>Une belle lettrine macabre.</p> <p>Anciennement plié, déchirures au pli central, bruni au pli central, manque marginal.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	250

17	<p><b>Entretien solitaire entre Mr Filus Contanus, et un moy Fray curieu, Tout nouvellement venu de Savoie, opgestelt &amp; donné au Publycq par Monsieur Pierre van der Swiep, Corregador van de Frans en Duyts Langas.</b></p> <p>[La Haye], s.n., [1702 ou 1703]. In-8, 4p.</p> <p>Pamphlet sur les troubles qui ont suivi la mort de Guillaume III (1650-1702), mêlant flamand (principalement) et français.</p> <p>Sous couverture ajouté anciennement, déchirure réparée au second feuillet.</p>	80
18	<p><b>[Placard, Besançon] Divo Antonio Patrono Suo Colendissimo - Disputatio Juridica - Ad Rubricam cod. qui Testam. facere possunt, vel non.</b></p> <p>Vesontione [Besançon], Nicolas Couché, 1726. 1p in-plano (environ 56.5*44cm).</p> <p>Programme d'une <i>dispute juridique</i> qui se tiendra le 19 août 1726 à l'université de Besançon sous la direction de Ferdinand Joseph-Gaspard Despotot, professeur royal, avec Antoine Girod, de Mignovillard (Jura).</p> <p>Ferdinand Joseph-Gaspard Despotot (ca.1681-1749) était un professeur considéré comme éminent mais qui n'a laissé que peu d'écrits.</p> <p>Antoine Girod de Naisey (1701-1783), qui sera garde des sceaux du parlement de Besançon, était le père de Justin Girod de Chantrans (1750-1841), un botaniste, ami de Nodier, député sous l'Empire.</p> <p>Pliée en 4, quelques petites taches, petits défauts en bordure.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	180
19	<p><b>[Riom, Puy-de-Dôme, Paris] Placard funéraire de Jean-François Fouet, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, Chapelain de l'Eglise de Paris, Ancien Curé de la Ville de Riom en Auvergne.</b></p> <p>[Paris, novembre 1733]. 1p in-plano (environ 39*50cm).</p> <p>Le « Convoy, Service &amp; Enterrement » aura lieu le 5 novembre 1733. On trouve peu de choses sur ce prêtre. Il finançait toutefois trois places au séminaire de Paris au profit de clercs de Riom et Aigueperse.</p> <p>Une belle lettrine macabre.</p> <p>Anciennement plié, petits trous aux plis, petites déchirures, petits manques marginaux.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	250
20	<p><b>[Guerre de succession de Pologne] Eclaircissement sur le décret de commission imperiale à Ratisbonne, au sujet de la déclaration de guerre de la France, &amp; d'un autre écrit portant pour titre : Réponse aux Motifs de la France.</b></p> <p>S.I., s.n., [1733-1734]. In-4, 40p.</p> <p>Justification de la guerre, avançant les arguments des Français contre ceux des Autrichiens.</p> <p>Sous couverture rigide ajoutée anciennement.</p>	80
21	<p><b>[Liège] Livraison de rations de foin, d'avoine et de paille aux troupes impériales et danoises. Par l'assemblée des députés extraordinaires des trois états du pays de Liège &amp; comté de Looz.</b></p> <p>Liège, veuve Procureur, 1736. 1p in-folio (environ 35.5*28 cm).</p> <p>Placard annonçant les rations qui doivent être fournies aux troupes qui vont prendre leur quartier d'hiver à proximité de Liège.</p> <p>Pliée anciennement en deux, coupée en marge près des plis.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	180

22	<p><b>[sous la direction de Jean Rousset de Missy] Mercure historique et politique contenant l'Etat présent de l'Europe, ce qui se passe dans toutes les Cours, les Intérêts des Princes, leurs Brigues, &amp; généralement tout ce qu'il y a de plus curieux.</b></p> <p>La Haye, Scheurleer, [1736 à 1744]. In-12.</p> <p>Importante revue fondée par Gatien de Courtiz de Sandras (1644-1712) en 1686 et qui durera jusqu'en 1782. Elle fut dirigée par Rousset de 1724 à 1750. Publiée mensuellement, chaque semestre formait un tome avec pagination propre et table générale à la fin du dernier numéro du semestre. Nous proposerons donc la revue par semestre. Tous les exemplaires sont brochés en 6 petits volumes sous couverture marbrée :</p> <p><b>A.</b> Second semestre 1736. 356p. (Vendu)</p> <p><b>B.</b> Premier semestre 1737. 360p.</p> <p><b>C.</b> Second semestre 1737. 371p.</p> <p><b>D.</b> Premier semestre 1739. 360p.</p> <p><b>E.</b> Premier semestre 1745. 431p.</p> <p><b>F.</b> Second semestre 1745. 428p.</p> <p>Brochés, petits défauts usuels, rousseurs.</p> <p><i>Nous disposons aussi d'une bonne vingtaine de numéros dans des états similaires, entre 1735 et 1749, ne formant pas de semestre complet. Nous tenons la liste à disposition des personnes intéressés.</i></p>	60 par lot
23	<p><b>Mémoire pour Messire Jean-Louis de L'Estandart, chevalier, marquis de Bully, défendeur contre Edme-Elizabeth de Lécluse, dite de Mereueil, ci-devant Actrice de l'Opéra, demanderesse [et] Réponse au mémoire du Marquis de Bully, pour demoiselle Edme-Elizabeth de L'Ecluse de Villiers-les-Haux, demanderesse contre le sieur Jean-Louis de L'Estandart, marquis de Bully, seigneur de Saint-Martin &amp; ci-devant de Montigny, défendeur.</b></p> <p>Paris, veuve André Knapen &amp; Paris, Langlois, 1737. In-4, 16p &amp; 16p.</p> <p>Rocambolesque histoire, rapportée en partie par Emile Faure dans <i>Grands Seigneurs et Comédiennes, première série : L'Homme s'agit et la Femme le mène</i> (Paris, Dentu, 1887. pp.221-225), probablement d'après le premier imprimé. En 1717, Jean-Louis de L'Estandart (1672-1740) entre dans une loge de l'Opéra et y rencontra Edme-Elisabeth de l'Ecluse dite de Mereuil, une actrice, dont il devint le protecteur. Cette demoiselle, originaire de Villiers-Les-Hauts (Yonne), a laissé peu de traces. Elle est née à Paris, en 1696 selon Bully, en 1701 selon elle. Le surnom Mereuil vient d'ailleurs d'un lieu-dit de Villiers. Suite à cette rencontre, Bully devint son protecteur et fut même, selon les dires de Faure, sous l'emprise de L'Ecluse. Bully lui constitua une pension puis une dot pour le couvent. Evidemment, elle n'allait pas au couvent. Faure en dit : « <i>Mlle de Mereuil, qui a remarqué que l'intendant du marquis a la jambe bien faite, se met à l'admirer si fort, qu'elle en est bientôt grosse</i> ». Mais en 1737, elle assigne le marquis en justice pour obtenir 80000 livres « tant pour dommage à sa vertu que pour aliments d'un fils de dix-huit ans tout à coup montré, et complètement ignoré de son prétendu père ». Le mémoire de Mereuil est une tentative de défense suite au mémoire de Bully. <b>Très intéressants documents.</b></p>	80
24	<p><b>Traité de commerce entre sa Majesté le Roi des Deux-Siciles &amp; les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.</b></p> <p>La Haye, Jaques Scheltus, 1753. In-8, 38-[2bl]p.</p> <p>Publication officielle, Scheltus étant l'imprimeur ordinaire des seigneurs.</p> <p>Broché, couverture ajoutée anciennement (et abîmée).</p>	80

25	<p><b>Traduction de la réponse à l'écrit intitulé : Exposé des motifs qui ont engagé S. M. le roi de Prusse à prévenir les desseins de la cour de Vienne ; contenant la déclaration de guerre contre Sa Majesté l'Impératrice Reine.</b>          Suivant la copie de Vienne &amp; Prague, Jean-Thomas Trattner, 1756 &amp; La Haye, M.F.L. Varon. In-4, 16p.          Propagande autrichienne contre la guerre déclenchée par la Prusse, la fameuse guerre de Sept Ans. On y justifie la nécessité de se battre contre la Prusse. . La France fut l'alliée des Habsbourg lors de cette guerre.          Sous couverture muette d'époque.</p>	120
26	<p><b>Exposé des injustices que les protestants ont souffertes des princes de la maison d'Autriche.</b>          S.I., s.n., [1756?]. Petit in-4, 95p.          Importante plaquette, qui semble très rare, et sur laquelle on sait peu de choses. Elle fut toutefois interdite dans les Pays-Bas autrichiens en 1756, on peut donc supposer qu'elle date de cette année. C'est évidemment une longue critique de l'Autriche.          Sous couverture rigide ajoutée anciennement, non coupé.</p>	100
27	<p><b>[Joué-les-Tours] Adjudication d'une maison et closerie appelée le Franc-Rozier, située paroisse de Joué près la maison de Beaulieu, appartenante à la Demoiselle de Rochefort.</b>          S.I., s.n., [1764]. 3p in-folio.          Intéressant document détaillant le Franc-Rozier avec tous ses bâtiments et ses vignes ainsi que les conditions de l'enchère. Quelques notes à l'encre en plus. En tête une note : « L'adjud[icati]on pure et simple se fera le onze ou le dix huit aoust 1764 ». Cette vente arrive après une décision judiciaire du 1er juillet 1762. Il existe toujours une allée du Franc Rosier à Tours, à proximité du château de Beaulieu [appelé maison], du petit Cher et de Pont Cher (cités ici).  <b>Beau document.</b></p>	80
28	<p><b>[Besançon, expulsion des jésuites] Edit du roi par lequel Sa Majesté ordonne qu'à l'avenir la Société des Jésuites n'aura plus lieu dans l'étendue de son Royaume, Pays, Terres &amp; Seigneuries de son obéissance. Du mois de Novembre 1764. Publié au Parlement le 28 janvier 1765.</b>          Besançon, Claude-Joseph Daclin, 1765. In-folio, 3p.          Importante décision de Louis XV qui expulse les jésuites. Le Portugal l'avait fait avant, l'Espagne et le duché de Parme le feront ensuite. Le Pape supprimera la Compagnie de Jésus en 1773. Elle sera rétablie en 1814.</p>	V E N D U
29	<p><b>Edit du roi, qui autorise les Syndics &amp; Directeurs de la Compagnie des Indes à vendre &amp; aliéner quatre cens soixante-dix-sept mille livres de Rente viagère, &amp; porte établissement d'une Loterie.</b>          Paris, P.G. Simon, 1765. In-4, 8p.          Edit du roi concernant une des loteries organisées par la Compagnie française des Indes orientales.          Très bel état.</p>	150

	<b>Playdoyers que M. Morin, Docteur Aggrégé de la Faculté des Arts, &amp; actuellement Professant la Rhétorique, fera dire par les Rhétoriciens du collège royal de Sainte-Marie de l'université de Bourges, samedi 31 août 1765, à trois heures précises après-midi.</b>	
	Bourges, Veuve de Jacques Boyer, 1765. In-4, [4]p.	
	Plaquette non répertoriée ayant une page de titre avec un joli encadrement aux armes de France, puis le sujet des ces plaidoyers (1p) et les différentes personnes qui parlement avant la distribution des prix (1p).	
30	Le sujet : « Lucilius & Varus deux parfaits amis avoient été pris dans un combat. La Mère de Lucilius ayant appris la captivité de son fils, en fut si pénétrée de douleur, qu'à force de pleurer, elle perdit les yeux. Lucilius obtint du Tyran la permission de venir consoler sa Mère, après avoir promis par un serment solennel de se remettre dans les fers... » (sujet classique du XVIIIe). Les quatre étudiants jouant les différents rôles sont François Boyer de Chalus (né en 1746) - qui sera Lieutenant des grenadiers de la garde nationale de Bourges -, Jacques Yel de La Cour (ca.1748-1794) - qui sera avocat au parlement de Paris, guillotiné comme complice d'une conspiration dans le cher -, Blaise Thabault de la Terrée et Charles Perigois (1746-1814) qui sera député à la fin de sa vie.	250
	Sous couverture marbrée ajoutée anciennement.	
	<b>Très rare, répertoriée nulle part.</b>	
	<b>Arrêt du conseil d'état du roi au sujet du clergé de son royaume. Du 24 mai 1766.</b>	
31	[Besançon ?], s.n. [peut-être Daclin], 1766. In-4, 8p.	20
	Intéressant décret définissant les limites des pouvoirs respectifs de l'Etat et de l'Eglise. Notons ainsi cette formule : « considérant combien il est essentiel pour le bien de la Religion, & pour celui de l'Etat, qui ne peuvent être séparés ».	
32	<b>[Besançon, Besnans Haute-Saône] Arrêt de la chambre des vacations du parlement de Besançon qui condamne Guillaume Goguet aux galères perpétuelles ; Ignace Pepot au fouet, à la marque, &amp; à neuf ans de bannissement ; Etienne Calame à neuf ans de galères ; Etienne &amp; Françoise Championnet à être enfermées pendant trois ans en la Maison de force, dite du Bon Pasteur, de Besançon ; renvoie deux inconnus à un plus amplement informé indéfini ; Simonne Bayet, femme d'Etienne Calame, à neuf ans ; Vincent Menetrey à cinq ans, &amp; Nicolas Jannin à trois ans de bannissement ; Jeanne-Claude Championnet, veuve Dumont, à être pendue &amp; étranglée ; le nommé Maurice, Hibernois, à trois ans de galères, &amp;c pour vols &amp; autres crimes. Du 7 octobre 1767.</b>	120
	[Besançon], Claude-Joseph Daclin, 1767. In-folio, 8p.	
	Condamnation pour une étonnante affaire de moeurs à Besnans [Bennans dans le document] : Guillaume Goguet, dit le grand Guillaume, et Maurice sont deux contrebandiers et Etienne, Françoise, Jeanne-Claude (la veuve Dumont) et Jeanne Championnet sont quatre soeurs. Le premier avait mis enceinte Françoise puis Jeanne-Claude et comptait faire pareil avec les deux autres. Le second avait payé les trois soeurs de la veuve pour coucher avec elles et avait été surpris au lit avec deux d'entr'elles. Jeanne-Claude, mis enceinte, accoucha d'une petite fille qu'elle assassina à la naissance et jeta dans la rivière Ognon. Elle sera donc pendue en place de Besnans.	
	<b>Beau document.</b>	

	<p><b>[Charles-Antoine Lazare dit Gamba Curta (1701-1768)] Rare réclame : Vertu &amp; Usage du BAUME de Mr GAMBA CURTA, Docteur en Médecine, patenté &amp; attaché au Service de la Cour de S.A. Monseigneur l'Evêque &amp; Prince de Liège.</b></p>	
33	<p>[Liège], s.n., [ap.1768]. 2p in-4.</p>	250
	<p>Très intéressante réclame, en français (R°) et flamand (V°), de Hubert Malherbe, marchand à Vienne, « demeurant à la Couronne Impériale Outre-Meuse à Liège » et se présentant comme l'unique héritier de Gamba Curta. Il détaille 10 raisons d'acheter ce baume et se vante de n'avoir jamais changé le prix.</p>	
	<p>Gamba Curta était un italien installé dès 1727 à Liège qui obtiendra en 1729 l'autorisation, renouvelée en 1744, de vendre son baume qui sera sa prospérité. Il appuiera d'ailleurs sa renommée par des réclames. Malherbe a donc repris le flambeau après sa mort en étant le seul dépositaire de la Racette.</p>	
	<p>Entre autres, « il guérit sur le champ les Coliques venteuses &amp; glaireuses, les tranchées &amp; autres maux de ventre. On en frotte chaudement la partie malade, on la couvre d'un linge bien chaud, on se fait donner un lavement d'une chopine d'eau de son de froment bien tamisé, &amp; d'une demie once ou d'une once, tout au plus, dudit Baume bien mêlés ensemble [...] C'est un remède sans pareil pour toutes les maladies de Nerfs, des Muscles, des Tendons &amp; des Cartilages, comme Foulures, Rétrécissemens, Engourdissemens, Refroidissemens, Rhumatismes, Gouttes, Sciauques, Enflures, Tumeurs froides, dureté des Jointures, des Genoux [...] ».</p>	
	<p><b>Intéressant ajout manuscrit d'un autre marchand</b>, sous la mention de Malherbe : « &amp; chez François Van Drooghenbroeck, au paradis, près du poids de la ville à Bruxelles ».</p>	
	<p><i>Un exemplaire similaire (peut-être le même) est conservé à la bibliothèque Ulysse Capitaine à Liège (n°4293).</i></p>	
	<p><b>Très rare document.</b></p>	
	<p><b>Placard funéraire de François Ragueau, « ancien échvein, prévôt &amp; administrateur de l'hôpital général ».</b></p>	
	<p>Mars 1769. 1p in-plano (environ 42*52cm).</p>	250
	<p>Placard pour les « Messes du bout du mois » le lendemain 16 mars 1769 « depuis huit heures jusqu'à midi » en l'église des RR.PP. Cordeliers. Malheureusement, rien ne nous a permis d'identifier la ville où ont eu lieu ces messes.</p>	
	<p>Deux magnifiques bois macabres.</p>	
	<p>Très bel état, petits trous aux angles, probablement lors de l'affichage d'époque.</p>	
	<p><b>Rare document.</b></p>	
	<p><b>[Militaria] Règlement Concernant l'administration des Masses, &amp; les approvisionnemens nécessaires à l'habillement &amp; à l'équipement des Troupes, du 17 avril 1772.</b></p>	
	<p>Paris, Imprimerie Royale, 1772. In-folio, 11p.</p>	50
	<p>Intéressant document, au moment où le roi Louis XV supprime la régie de l'habillement et de l'équipement des troupes, décrivant la nouvelle organisation qui sera confiée aux officiers des régiments. Louis XVI définira plus précisément les uniformes dans un autre règlement le 21 février 1779.</p>	

36

**[Franc-Maçonnerie, fondation du Grand-Orient] Procès-Verbal de la séance du très-illustre & très-respectable Administrateur général, du 18 juin 1772 [suivi de] Procès verbal d'acceptation du Sérénissime Grand Maître [suivi de] Tableau des illustres frères qui composaient la très-respectable Loge Saint Jean de Montmorency-Luxembourg... le 18 avril dernier**  
 S.I., s.n., 18 juin 1772. In-4, 6p.

Intéressant document qui est une des étapes de la fondation du Grand Orient avec pour premier grand maître le duc d'Orléans.

**Signatures autographes** de **Henri Duret**, perruquier, en tant que Grand Garde des Sceaux & Archives, et **Daniel**, « par mandement de la T.R.G.L. ». Timbre à froid de l'ordre et cachet à l'encre GLDF (Grande Loge de France)  
 Ce document provient de ce Daniel sur lequel nous n'avons rien pu trouver.  
 Mouillure ancienne, petit travail de vers dans le texte.

**Très rare document, important dans l'histoire de la fondation du Grand Orient.**

V  
E  
N  
D  
U

37

**[Franc-Maçonnerie, fondation du Grand-Orient] Ensemble de décisions, entête « Au Grand Orient de France », concernant l'union des Loges, pour la création du Grand Orient.**

S.n., s.l., 17 septembre 1772. In-4, 8p.

Intéressant petit recueil, avec de **très nombreuses signatures autographes**, parfois répétées :

1. Déclaration des « commissaires de la souveraine et très-respectable Grand-Loge de France » sur la décision de reprise des travaux, du 17 septembre 1772. **Signée (p.2)** par Bruneteau, Gaillard, Daniel, Lucas de Boulainvilliers, Lacan, Labady, Daybertin et le baron de Toussaint.
  2. Extrait des registres du 26 septembre 1772. **Signée (p.3)** par Labady.
  3. Extrait des registres du 9 octobre 1772. **Signée (p.5)** par Daubertin.
  4. Extrait des registres du 29 octobre 1772. **Signée (p.6)** par Daubertin.
  5. Déclaration de Montmorency-Luxembourg du 4 septembre 1772.
  6. Déclaration des commissaires du 10 septembre 1772. **Signée (p.8)** par les commissaires, les mêmes huit commissaires : Bruneteau, Gaillard, Daniel, Lucas de Boulainvilliers, Lacan, Labady, Daybertin et le baron de Toussaint.
- En plus** se trouve un cachet de cire avec les trois fleurs de lys surmontées du triangle maçonnique et la **signature** de Duret.

Cachet à l'encre GLDF (Grande Loge de France)

Ce document provient de ce Daniel sur lequel nous n'avons rien pu trouver.

**Très rare document, important dans l'histoire de la fondation du Grand Orient.**

V  
E  
N  
D  
U

	<p><b>[Franc-Maçonnerie, fondation du Grand-Orient] La très-respectable Grand-Loge de France à toutes les L R du Royaume - Extrait de la délibération de la très-Respectable Grand-Loge de France, en son assemblée générale du 20 juin 1773 [suivi] de plusieurs extraits.</b></p> <p>S.I., s.n., [20 juin-septembre] 1773. In-4, 20p.</p> <p>Intéressant document contenant trois extraits de la Grande Loge de France concernant la « Loge Nationale », schisme du Grand Orient naissant, et une déclaration sur l'historiques des délibérations et l'organisation de la Grande Loge. Les trois dernières pages sont un poème dédié à Anne Charles Sigismond de Montmorency-Luxembourg pour sa fête (« Digne Héritier d'un nom que la France révère, / Toi, dont le Dieu du Pinde &amp; l'Enfant de Cythère... »).</p> <p><b>Signatures autographes</b> (p.13) de <b>Henri Duret, Daniel, Labady</b> et un quatrième non identifié. Timbre à froid de l'ordre et cachet à l'encre GLDF (Grande Loge de France).</p> <p>Ce document provient de ce Daniel sur lequel nous n'avons rien pu trouver.</p> <p><b>Exemplaire avec des corrections manuscrites</b> concentrées en p.3.</p> <p>Mouillure ancienne, petit travail de vers dans le texte.</p> <p><b>Très rare document, important dans l'histoire de la fondation du Grand Orient.</b></p>	V E N D U
39	<p><b>[Franc-Maçonnerie, fondation du Grand-Orient] La très-respectable Grand-Loge de France à toutes les loges régulières [sur sur les divisions entre maçons].</b></p> <p>S.I., s.n., 10 novembre 1773 [« l'an cinq mil sept cent soixante-treize, dixième jour du septième mois »]. In-4, 10p.</p> <p>Très intéressant document sur les divisions des maçons à cette époque et la création, par schisme, d'une « Loge Nationale ». Cette déclaration déchoit de leurs priviléges les « frères de Bauclas, abbé Roziers, Guillotin, Saint Furcy, Mariette, Lamarque l'Américain, Lucadou, Abbé Jossot et Piron ».</p> <p>A la page 10 se trouvent une liste des officiers de la Grande Loge ainsi qu'une liste des maîtres.</p> <p><b>Signatures autographes</b> (p.9) de <b>Daniel, Duret, Labady, Duhaussoy, Guainard, Deman[?]</b> et <b>Lucas de Boulainvilliers</b>. Deux timbres à froid sous les signatures et cachet à l'encre GLDF (Grande Loge de France)</p> <p>Ce document provient de ce Daniel sur lequel nous n'avons rien pu trouver.</p> <p>Mouillure ancienne, petit travail de vers dans le texte.</p> <p><b>Très rare document, important dans l'histoire de la fondation du Grand Orient.</b></p>	V E N D U

**[Franc-Maçonnerie, fondation du Grand-Orient] La très-respectable Grand-Loge de France à toutes les loges régulières [sur sur les divisions entre maçons].**

S.I., s.n., 10 novembre 1773 [« l'an cinq mil sept cent soixante-treize, dixième jour du septième mois »]. In-4, 10p.

Très intéressant document sur les divisions des maçons à cette époque et la création, par schisme, d'une « Loge Nationale ». Cette déclaration déchoit de leurs priviléges les « frères de Bauclas, abbé Roziers, Guillotin, Saint Furcy, Mariette, Lamarque l'Américain, Lucadou, Abbé Jossot et Piron ».

40

A la page 10 se trouvent une liste des officiers de la Grande Loge ainsi qu'une liste des maîtres.

**Signatures autographes** (p.9) de **Daniel, Duret, Labady et Deman[?]**. Deux timbres à froid sous les signatures et cachet à l'encre GLDF (Grande Loge de France)

Ce document provient de ce Daniel sur lequel nous n'avons rien pu trouver. Mouillure ancienne, travail de vers assez important dans le texte. Marges coupées.

**Très rare document, important dans l'histoire de la fondation du Grand Orient.**

*Il s'agit du même document que le lot précédent mais avec des signatures différentes.*

V  
E  
N  
D  
U

**[Franc-Maçonnerie] Tableau des Augustes Protecteurs, Bienfaiteurs & Bienfaitrices de la Grande Loge Anglaise de France, de S.Jean, dite de la Constance...**

S.I., s.n., ca.1773. 1p in-folio (environ 32\*22cm).

41

Très intéressant tableau avec deux petits cartouches en tête : un avec une colonne et l'autre avec le monogramme GLAF (Grande Loge Anglaise de France). Puis la devise maçonnique « Caritas nos docet » et le titre dans un encadrement portant un compas et une équerre.

En dessous se trouve la liste des bienfaiteurs, avec de nombreux vénérables puis de nombreux nobles.

Travail de vers à deux endroits (quand le document était plié).

**Rare document que nous n'avons trouvé répertorié nulle part.**

V  
E  
N  
D  
U

**[Franc-Maçonnerie, Rite écossais] Manuscrit sur le 31e degré, le « très parfait grade de Grand Inquisiteur ».**

Manuscrit, sd [fin XVIIIe]. 10p in-4.

42

Intéressant manuscrit détaillant les conditions pour obtenir le grade, la décoration du souverain tribunal, la cérémonie (ouverture du tribunal, réception), la première obligation (« je m'engage etc. ), les signes, l'attouchement, la manière de frapper, la correspondance avec les hiéroglyphes et la seconde obligation.

**Rare document sur ce grade.**

V  
E  
N  
D  
U

**Claude-Ignace Franchet de Rans (1722-1810), évêque auxiliaire de Besançon, évêque de Rosy.**

Lettre circulaire, Besançon, 18 mai 1773, 1p in-4 (sur double feuillet).

43

Cette lettre, à laquelle était jointe une instruction du roi sur les brigandages, rappelle les devoirs des sujets « à l'égard des princes de la terre & à l'égard de tous les hommes ». Il y a donc nécessité pour le pasteur à s'en rappeler et à instruire les fidèles.

Exemplaire n'ayant jamais circulé.

50

44	<p><b>Ordonnance du Roi, qui supprime la Commission établie par l'Ordonnance du 4 Août 1772, concernant les Hôpitaux militaires. Du 17 Août 1774.</b>      Versailles, imprimerie du roi, département de la guerre, 1774. In-folio, 2p.      Le but de cet ordonnance était que les inspecteurs des hôpitaux militaires ne dépendent plus d'une commission mais des hôpitaux qu'ils devaient inspecter. Ils devaient donc résider dans une ville du département où ils étaient assignés.</p>	40
45	<p><b>Ordonnance du roi, pour changer les noms de quelques Régiments d'Infanterie &amp; de Dragons. Du 12 septembre 1776.</b>      Paris, Imprimerie royale, 1776. In-folio, 4p.      Intéressante ordonnance changeant le nom des régiments d'infanterie et de dragons de la Marche en régiments de Conti, du régiment d'infanterie de Condi en régiment de Barrois, de celui de dragons en régiments de Boufflers et donnant des indications sur les uniformes.      Belle vignette gravée en tête.  <i>Il existe aussi un tirage in-4 de cette ordonnance.</i>      Pliée anciennement, très bel état.</p>	50
46	<p><b>[Loterie royale] Arrêt du conseil d'état du roi, qui ordonne qu'il sera ouvert au Trésor royal un Emprunt remboursable, en sept années, par voie de Loterie. Du 7 décembre 1777.</b>      Paris, Imprimerie royale, 1777. Petit in-4, 8p &amp; 4p.      Deux versions du même arrêt, l'une en écriture plus petite et plus serrée, sur la création d'un emprunt remboursable de 1778 à 1784, sous forme de loteries annuelles, avec indication du nombre de tickets gagnants avec les différents montants pour chaque loterie. Les intérêts étaient de 5% par an.      La loterie royale avait été créée en 1776.      Sous couvertures anciennement ajoutées.</p>	50
47	<p><b>Etienne-François de Lantier, <i>L'Impatient, comédie en un acte et en vers libres.</i></b>      Paris, Dessain junior, 1779. In-8, 44p.  <b>Edition originale</b> d'un de son succès le plus notable, écrit en 1768 mais jouée la première fois le 3 septembre 1778 devant le roi Louis XVI.      Broché, sous couverture muette d'époque, non rogné, quelques rousseurs, couverture abîmée.  <b>Peu commun.</b></p>	50
48	<p><b>Joseph Aude, <i>L'Héloïse anglaise, drame en trois actes et en vers.</i></b>      Paris, Cailleau, 1783. In-8, 44p.  <b>Edition originale de la première pièce de théâtre</b> inspirée de l'Héloïse de Rousseau. Cette pièce eut un grand succès. Crée à Versailles en 1779 selon le titre ou le 24 mars 1778 selon plusieurs sources (peut-être 24 mars 1779 mal lu ? Et comme les sources se recopient parfois sans vérification...), elle fut jouée dans de nombreux théâtres.  <i>Ce ne fut toutefois pas la première édition : une édition anonyme, « A Londres », fut publiée en 1781.</i>      Broché, non rogné.</p>	50

<p><b>[Lyon, Femmes enceintes, Promotion de l'allaitement, Beaumarchais]</b>  <b>Institut de bienfaisance de Lyon - lot de 4 imprimés.</b></p>	<p>Lyon, Faucheux, 1784 &amp; Lyon, Bruyet, 1784-1785. In-4, 12p.</p>	<p><b>Très intéressant ensemble autour de la fondation de l'Institut de bienfaisance.</b> Cet institut, fondé fin 1784 et actif de 1785 à 1790, aida 475 mères allaitantes dont seulement 16% des enfants sont morts alors que les enfants mis en nourrice mourraient dans 2/3 des cas. Il s'agissait d'apporter un secours financier aux mères afin qu'elles puissent allaiter. La révolution eut probablement raison de cette oeuvre financée par les notables.</p>	<p>Nos documents sont donc :</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- un « troisième avis » aux femmes enceintes qui accoucheront en 1785 et voulant allaiter. Cet avis liste les noms des officiers et administrateurs dans chaque quartier (sd, permis d'imprimer du 24 décembre 1784).</li> <li>- La délibération des officiers en chef de la garde et milice bourgeoise actant la contribution de ceux-ci à l'oeuvre (22 décembre 1784).</li> <li>- Une instruction pour la formation des bureaux particuliers des quartiers de la ville (28 décembre 1784).</li> <li>- Le règlement provisoire de l'institut, signalant pourvoir déjà secourir 112 femmes à raison de 4 dans chacun des 28 quartiers et indiquant comment les choisir (sd, permis d'imprimer du 12 janvier 1785).</li> </ul>	<p>C'est <b>Beaumarchais</b> qui avait proposé cette création le 4 août 1784.</p>	<p><b>Très rare ensemble autour de cette oeuvre éphémère.</b></p>	<p>250</p>
<p><b>[Lyon, Corps-de-Garde] Consigne pour les Corps-de-Garde.</b></p>	<p>Lyon, Imprimerie de la Ville, 1785. In-4, 7p.</p>	<p>Intéressante consigne du 18 mars 1785 indiquant la conduite à tenir par les sentinelles qui patrouilleront dans Lyon.</p>	<p><b>Peu commun.</b></p>	<p>40</p>			
<p><b>[Lyon, Incendies] Ordonnance Pour les précaution contre les Incendies, &amp; pour l'ordre à observer lors des Incendies. Du 1er Juillet 1785.</b></p>	<p>Lyon, Imprimerie de la Ville, 1785. In-4, 7p.</p>	<p>Intéressante ordonnance du prévôt des marchands et des échevins de Lyon pour la prévention des incendies et les précautions, divisée en XXI articles. Il est amusant de voir que tous ces articles sont devenus des évidences pour nous : ne pas tirer au fusil dans une cheminée en feu, faire ramoner les cheminées, ne pas laisser d'enfant seul dans un appartement où il y a un feu, ne pas entrer avec des lumières (donc du feu) dans des bâtiments avec des produits inflammables, entretenir les puits et les rendre disponibles, interdire aux vagabonds de venir « aider » lors des incendies, etc.</p>	<p>Un manque marginal à un angle d'origine (feuille mal terminée).</p>	<p><b>Peu commun.</b></p>	<p>80</p>		
<p><b>[Lyon, Milice Bourgeoise] Arrêté Du Bureau de la Garde &amp; Milice Bourgeoise.</b></p>	<p>Lyon, Imprimerie de la Ville, 1785. In-4, 4p.</p>	<p>Intéressant arrêté pour lutter contre « les abus qui se sont introduits » dans ce service, donnant divers détails qu'il convient de suivre comme des permissions signées de l'officier en chef, la bonne tenue des soldats, etc. Cet arrêté est daté du 8 novembre 1785.</p>	<p>Notes anciennes à l'encre en marge de la dernière page.</p>	<p><b>Peu commun.</b></p>	<p>40</p>		

V  
E  
N  
D  
U

53	<p><b>[Franc-Maçonnerie, Loge des neuf soeurs, Grand Orient de Toul] Diplôme de maîtresse de Marie-Angélique de Fitte de Soucy, baronne de Mackau (1723-1801), sous-gouvernante des enfants de Louis XVI et Marie-Antoinette.</b></p> <p>Manuscrit avec signature autographe, 21 novembre 1785, 1p in-folio oblong, sur parchemin.</p> <p>Beau diplôme entièrement manuscrit, avec le petit cachet à l'encre de l'orient de Toul en tête (monogramme et symbole maçonnique).</p> <p>Le document porte, sur le coté, la signature autographe « Mde de Soucy née Mackau » et de très nombreuses signatures de membres de la loge dont La Marche (fondateur, orateur à perpétuité), Petitjean, bouillon, Jacquinot, Willemin de Buquille, le chevalier Auzane, Grandval, Gigaux, Brossard, Poilvillain de Misouard, de La Rocque, Marchand, de Carquet, le chevalier de Lestocq, de Lavau, Michelet, etc.</p> <p>Le timbre a disparu (trace en bas à gauche).</p> <p><b>Très beau document prouvant l'adhésion maçonnique d'une proche de Louis XVI et l'appartenance d'une femme à la franc-maçonnerie au XVIIIe siècle. Ces preuves pour les femmes sont rares.</b></p>	
54	<p><b>[Lyon, Milice Bourgeoise] Instructions pour la Revue de la Milice Bourgeoise de la Ville de Lyon [&amp;] Supplément à l'instruction pour la revue du 30 avril 1786.</b></p> <p>Lyon, Imprimerie de la Ville, [1785?] et 1786. In-4, 3p &amp; 3p.</p> <p>Le premier document est une circulaire à trous, les dates sont remplies à l'encre sur la première page (dates de la revue et de la veille « .. du présent mois ») et sur la troisième page (date de la décision, ici le 8 avril 1786. Celle-ci est clairement imprimée en avance et remplie à chaque nouvelle revue. La présente de Tolozan de Montfort, prévôt à partir de 1785, montre que le document doit être imprimé à cette époque. Le second document est un supplément, avec les spécificités de la revue du 30 avril, daté lui aussi du 8 avril.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	50
55	<p><b>[Franc-Maçonnerie] Instruction des Fendeurs, à l'usage du grand Chantier général de France, séant à Paris, &amp; tenu par les PP.. MM.. de la Chambre d'Honneur, régulièrement constitué au centre des Forêts, sous les auspices de la Nature. Dédiée aux bons CC.. fendeurs.</b></p> <p>De la forêt du roi, 1788. In-8, 16p.</p> <p>Seconde édition de cette rare plaquette (première en 1786) au moment du grand chantier de l'<i>Ordre des Fendeurs</i>. Cet ordre, créé en 1747, était destiné aux maçons et accueillait les femmes. Ils se réunissaient dans les faubourgs de Paris pour leurs cérémonies qui se terminaient par un banquet. L'activité semble avoir existé jusqu'au début du XIXe siècle.</p> <p>Trou de vers en marge, mouillure partielle ancienne.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	180
56	<p><b>Les vices découverts, ou avis à mes concitoyens, sur quelques objets importans, relatifs à l'état présent des Affaires.</b></p> <p>En France, s.n., 1789. In-8, 36p.</p> <p>Ouvrage resté anonyme soulignant la bonté du roi Louis XVI et la corruption qui l'entoure, décrivant le peuple en tant que « la plus nombreuse, la plus utile et la plus vertueuse partie des hommes ». Il semble que ce soit l'unique édition.</p> <p>Broché, non rogné, sans couverture.</p>	60

	<b>L'abbé Marc-Antoine de Montesquiou-Fézensac, <i>Adresse aux provinces, ou examen des opérations de l'Assemblée nationale.</i></b> Aux Tuileries, [1789?]. In-8, 27p.	
57	Il y eut au moins trois éditions de ce texte. « L'auteur de cette brochure gémit sur les opérations de l'Assemblée nationale. Il voudrait ramener la nation à l'ancien régime. Il se déchaîne principalement contre ceux des députés, qui, par la force de leurs motions, ont soutenu avec le plus d'énergie et de courage la cause publique contre les aristocrates » (Quérard, <i>La France Littéraire</i> , p.157). Broché, non rogné, sans couverture.	50
58	<b>[Vichy, Bourbonnais] <i>Adresse des citoyens de la ville de Vichy en Bourbonnois, à l'Assemblée Nationale. Du 5 décembre 1789.</i></b> S.l., s.n., 1789. In-folio, 3p.	100
	Très intéressant document qui commence par louer l'action de l'assemblée avant de réclamer que les bâtiments des Célestins de Vichy puissent servir à l'érection d'un collège. Citons le début : « Appelés, par vos Concitoyens, pour guérir les maux du Corps politique & pour régénérer la constitution de l'Etat, vous avez comblé leurs voeux & surpassé leurs espérance : dans l'espace de quelques mois vous avez réparé les malheurs & les fautes de plusieurs siècles : par vos soins généreux l'homme a recouvré sa dignité première : l'hydre toujours menaçante & toujours terrible du despotisme est terrassée : l'Impôt s'étend indistinctement sur toutes les propriétés : le glaive, vendeur des loix, menace & frappe du même coup toutes les têtes coupables : ce système de féodalité & d'oppression qui outrageait l'humanité & la raison est anéanti ; il tombe, enfin, ce chêne antique, dont les racines affamées dévoraient les richesses des campagnes ! Tant de bienfaits sont le fruit de vos nobles travaux ». Et de terminer : « que les défenseurs immortels de la liberté publique soient, en même temps, les consolateurs de l'humanité ». Une note en haut : « M. Mandon d'Effiat ». Effiat est dans le Puy-de-Dôme, à une dizaine de kilomètres de Vichy. <b>Beau document dont nous n'avons pas trouvé trace.</b>	
59	<b>Épître à l'auteur du <i>Colporteur ecclésiastique, par un Avocat sans réplique, membre de l'Académie des Jeux-floraux.</i></b> S.l., s.n., s.d. [ca.1790]. In-8, [2]-5p. Long poème adressé à un docteur qui se bat contre la religion : « O ma Religion ! Tes plus fermes appuis, Aux traits envenimés de la cruelle envie Sans cesse en butte, n'ont pour eux Que le peu d'âmes élevées Que l'ignorance a préservées Du poison lent & dangereux, Dont Rousseau, l'Encyclopédie, Les Diderots, & leur Secte hardie, Infectent les coeurs vertueux [...] Je le verrai ce jour propice Où Clémence triomphera ; Dans le Lycée au gré de son caprice, Un des Abbés périrera, Et toi, DOCTEUR, pour ton supplice, À l'entendre on te forcera ».	100

On ne trouve la trace de cet ouvrage que par un passage de cet exemplaire en vente publique (Ader, 13 décembre 2012, n°187).

Sous couverture moderne. Marges mal coupées (pagination rognée en bordure).

**Ouvrage répertorié nulle part.**

60	<p><b>Citoyen Reymond, très certainement Denis Reymond, de Montgeron, <i>Ode sur la révolution française</i>.</b>            Paris, imprimerie de Renaudière, ca.1790. In-8, 7p.            Long poème d'un citoyen clairement favorable à la révolution :</p>	100
	<p>« Aux yeux du Peuple, aux yeux du sage            Il n'est qu'un règne, il n'est qu'un âge,            C'est celui de la Liberté. [...]            Tremble, tyran, le peuple tonne,            Reconnais ton Juge et ton Roi ;            Il est debout, descends du trône,            Il s'avance, prosterne-toi            Vois-tu ce rayon tricolore ?            Le Français transporté l'adore,            c'est l'astre de la Liberté :            À sa lumière vengeresse            Je vois crouler ta forteresse            Sous les bras d'un peuple irrité ».</p>	
	<p>Denis Reymond était un marchand de bois de Montgeron. Il fut l'auteur de malversations dans les coupes de bois de 1793-1794 dans les bois du comte de Provence (Louis XVIII) parti en émigration.</p>	
	<p><b>Rare plaquette répertoriée uniquement à la BnF.</b></p>	
61	<p><b>[Aix-en-Provence, Apt] Abbé Roux de Peypin, <i>Discours prononcé par Mr. Roux, Théologal, Vicaire-général du Diocèse d'Apt, Electeur du Canton &amp; Notable de la Municipalité d'Apt, dans l'Assemblée électorale du Département des Bouches du Rhône, avec l'extrqit du procès-verbal de ladite Assemblée, qui a délibéré que le chef-lieu du district d'Apt doit être fixé irrévocablement à Apt.</i></b>            Aix, frères Mouret, 1790. In-8, 21p.</p>	120
	<p><b>Très rare pièce</b> que nous ne trouvons répertoriée uniquement dans un catalogue de la bibliothèque du musée Calvet d'Avignon (1912-1921, T.1, p.890).</p>	
	<p>Broché, non rogné.</p>	
	<p><b>Très bel exemplaire.</b></p>	
62	<p><b>[Canaux parisiens] Loi relative à la construction du Canal projeté par le Sieur Brulée. Donnée à Paris, le 30 janvier 1791 [suivi de] Tarif Du Péage accordé au Sieur Brulée.</b></p>	120
	<p>Charleville, P.F. Guyot, 1790. In-4, 11p.</p>	
	<p>Très intéressante loi sur le premier des trois projets de canaux parisiens de cette époque. Il s'agissait de créer le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Martin, le canal Saint Denis et le bassin de la Villette.</p>	
	<p>Jean-Pierre Brullée (1733-1814) obtint donc l'autorisation en 1790. François Bossu peu de temps après, sous le Directoire, et Pierre-Simon Girard (1765-1836), sous le Consulat. Napoléon choisira ce dernier. Le but de ces travaux était d'assurer les ressources en eau potable à Paris.</p>	
	<p><b>Peu commun.</b></p>	
63	<p><b>[Puy-de-Dôme, Saint-Clément-de-Régnat] Affiche annonçant la vente de biens nationaux au lieu-dit Clémentel à Saint-Clément-de-Régnat.</b></p>	120
	<p>Riom, Martin Dégoutte, 1791. 1p in-plano (environ 38*49cm).</p>	
	<p>Intéressant document pour la vente d'un « corps de domaine appelé Clémentelle », avec sa description, qui sera fait le 16 avril 1791 à trois heures et demi. La vente aura lieu « cy-devant du monastère des religieuses de Ste Ursule de Maringues demeuré par enchères sur le Sr Simonet ».</p>	
	<p>Plié anciennement, mouillée sur les bords.</p>	
	<p><b>Rare document.</b></p>	

64	<p><b>[Panthéon] Loi relative aux Honneurs à décerner aux Grands hommes jugés tels par le Corps Légitif. Donnée à Paris, le 10 avril 1791.</b>  Mézières, J.P.L. Trécourt, 1791. In-4, 3p.  Très importante loi de fondation du Panthéon suite au décret du 4 avril 1791. « L'Assemblée Nationale décreta que le nouvel édifice de Sainte Geneviève sera destiné à recevoir les cendres des grands hommes, à dater de l'époque de la liberté françoise ». L'article 3 précise que Mirabeau « est jugé digne de recevoir cet honneur ».  Bel entête « La Loi et le Roi » avec mention « Département des Ardennes ».</p>	180
65	<p><b>[Panthéon] Loi relative à la translation du Corps de Voltaire dans l'église de Sainte-Geneviève. Donnée à Paris, le 1er juin 1791.</b>  Mézières, J.P.L. Trécourt, 1791. In-4, 3p.  Très importante loi pour ramener le corps de Voltaire au Panthéon, après la loi du 15 mai qui l'avait fait mettre dans l'église de Romilly en attendant la translation à Paris.  Bel entête « La Loi et le Roi » avec mention « Département des Ardennes ».</p>	180
66	<p><b>[Esclavage et gens de couleurs libres] Loi Relative aux Colonies, avec l'exposé des motifs qui en ont déterminé les dispositions. Donnée à Paris, le 1er juin 1791.</b>  Charleville, P.F. Guyot, 1791. In-4, 10p.  <b>Importante loi</b> qui décrète « qu'aucune loi sur l'état des personnes non libres » ne sera voté sans la demande des assemblées coloniales, organisées en lobbys, et qui garantit les libertés des noirs libres qui devaient jouir des mêmes libertés que les autres citoyens, ce que les planteurs refusaient.</p>	100
67	<p><b>[Fuite à Varennes] Ensemble de 11 décrets et lois de l'Assemblée Nationale conséquents à la fuite à Varennes. Du 21 au 29 juin 1791.</b>  Mézières, J.P.L. Trécourt, 1791. In-4, 2 ou 3p pour chaque décret.  Sujet : appositions de scellés aux châteaux des Tuileries et du Luxembourg, validité des lois en l'absence du roi, la sécurité du roi et de sa famille, déclaration d'irréprochabilité de M. de Montmorin [Il avait signé un laissez-passer sans soupçonner la raison], les gardes de la famille royale, la nomination du gouverneur du dauphin, une brochure fausse « interrogatoire du roi &amp; de la reine », les gardes au dépôt des ministères, l'apposition du sceau de l'état sur les décrets en l'absence du roi, la volonté de garder de bonnes relations avec les états étrangers en l'absence du roi, la liberté de sortir de Paris qui est rendue.  <b>Intéressant ensemble.</b></p>	120
68	<p><b>[Placard, Fuite à Varennes] Assemblée nationale - Proclamation décrétée dans la séance du 22 juin 1791.</b>  Rennes, Robiquet, 1791. In-plano (environ 53*42.5cm).  Fameuse déclaration aux français annonçant la fuite du roi : « Un grand attentat vient de se commettre. L'Assemblée Nationale touchoit au terme de ses longs travaux ; la constitution étoit finie ; les orages de la révolution alloient cesser ; et les ennemis du bien public ont voulu, par un seul forfait, immoler la Nation entière à leur vengeance. Le Roi et la famille Royale ont été enlevés dans la nuit du 20 au 21 de ce mois. Vos représentants triompheront de cet obstacle... ».  Marge droite abîmée (scotch mis pour réparer les petites déchirures et ayant jauni le papier). Pliée anciennement et conservée roulée.  Ce rare exemplaire provient d'une vente Piasa (23 mai 2005, n°336).  <b>Très beau document.</b></p>	V E N D U

69	<p><b>[Namur] Placard « Lettre pastorale de Monseigneur l'évêque de Namur au Clergé Séculier &amp; Régulier de son Diocèse ».</b>          Namur, Ferdinand-Joseph Lafontaine, 12 septembre 1791. 1p in-folio (environ 40.5*31.5cm).          Lettre dans laquelle l'évêque, Albert Louis de Lichtervelde, appelle à la concorde dans une période de discorde, et à la prière pour le nouveau monarques, Léopold II (sur le trône depuis moins d'un an).          Pliée anciennement, petite déchirure en marge.</p>	120
70	<p><b>[Aix-en-Provence] Toussaint-Bernard Émeric-David, Discours prononcé par le Maire d'Aix, dans le temple de la raison, le 23 thermidor, pour la Fête du 109 août 1792.</b>          Aix-en-Provence, Prosper Mouret, an 2 [1792]. In-8, 8p.          Le temple de la raison était en réalité l'église de La Madeleine. Emeric parle des « temps calamiteux » de la monarchie, « temps de honte » et se montre ennemi de Robespierre et ses « complices ».          Anciennement pliée en deux, probablement longtemps. Petit trou au dernier feuillet, au niveau du pli. Papier légèrement usé au niveau du pli sur ce même feuillet.  <b>Plaquette non répertoriée.</b></p>	80
71	<p><b>Jacques-Marie Boutet de Monvel, Les Victimes cloîtrées, drame nouveau en quatre actes et en prose, représentée à Paris au Théâtre de la Nation.</b>          Lille, Deperne, 1792. In-8, 67p.          Probablement la seconde édition après l'édition originale à Paris et Bordeaux. Cette édition est en revanche plus rare. Nous ne l'avons trouvé répertorié qu'à l'Université de Gand (Belgique).          Modeste cartonnage d'époque, dos en partie absent, bords des plats usés.  <b>Rare édition.</b></p>	60
72	<p><b>Prospectus pour la Bibliothèque Philosophique publiée par Garnery.</b>          Paris, imprimerie de Calixte Volland, 1792. 4p in-8.          Petit prospectus annonçant la publication de la <i>Bibliothèque Philosophique ou Collection des Ecrivains Philosophes les plus célèbres, français et étrangers</i> et indiquant la première livraison, les œuvres de Boulanger, est déjà en vente, et listant les autres livres qui se trouvent chez Garnery.          Ce prospectus a été ajouté aux <i>Lettres originales de Mirabeau</i> publiées chez Garnery en 1792 et aussi publié, sous une autre forme, dans la <i>Chronique de Paris</i> (a priori dans un numéro de juin 1793).          Document renforcé au pli.</p>	15
73	<p><b>Charles-Louis-François-Gabriel Morisson, Opinion du citoyen Morisson, député du département de la Vendée, concernant le jugement de Louis XVI. Séance du 13 novembre 1792, l'an premier de la République française.</b>          Nîmes, Imprimerie Nationale, chez Gaudé, 1792. In-8, 19p.          Longue opinion de Morisson qui défend le bannissement à perpétuité de Louis XVI et condamnation à mort en cas de retour sur le sol français.          Mouillure aux trois premiers feuillets (marginale sauf sur le premier).</p>	30

	<p><b>[Besançon] Pierre Bouvenot, <i>Rapport fait par les commissaires des corps administratifs et sections de Besançon en exécution de l'arrêté de l'Assemblée générale du 9 du présent mois de juin 1793, l'an second de la république française.</i></b></p>	
74	<p>Besançon, Métoyer, 1793. In-4, 15p. Déclaration suite aux événements du 31 mai à Paris, qui amenèrent à la fin des Girondins quelques semaines plus tard. Bouvenot s'inscrit contre ces événements qui vont « contre l'unité &amp; l'indivisibilité de la République ». Il rapporte les événements et donne sa position, notamment le rejet de la proposition du département du Jura de renouveler la convention.</p>	50
75	<p><b>On joint</b> Un extrait des registres du conseil général en permanence du département du Doubs. Séance publique du lundi 10 juin 1793 (même éditeur, 11p). Anciennement mouillés. Intéressant document.</p>	100
76	<p><b>[Besançon, uniformisation des poids et mesures] Lot de 3 documents sur l'application des poids.</b> Besançon, Daclin, 1794. In-4, 11p en tout. Le premier document est un arrêté du préfet du Doubs, du 16 nivôse an II (5 janvier 1794) annonçant l'obligation de l'usage des nouvelles mesures à partir du 1er ventôse (19 février) et poussant à faire de nouveaux poids. Le second document est l'instruction sur l'usage des nouveaux poids, du 25 nivôse (14 janvier), le calcul et comment modifier ses prix. Le dernier document est un arrêté du maire de Besançon, du 13 pluviôse (1er février) sur la mise en place des poids et annonçant la saisie des anciens poids et des poids non poinçonnés à partir du 1er ventôse.</p>	80
77	<p><b>[Auvergne, Clermont-Ferrand, Aubière, Issoire] Anne Favard, épouse de Pierre André d'Aubière, <i>La Veuve André, de Clermont, à ses Juges.</i></b> Issoire, imprimerie de Granier et Froin, an 3 [1794]. In-4, 8p. Très intéressante défense de Anne Favard qui, après avoir perdu son époux à cause de la vengeance d'un ancien praticien, Girard, destitué par son mari, est poursuivie car elle aurait de dilapider les biens de son mari en les soustrayant à la république. Notons aussi que Girard poussa la vengeance à faire aussi arrêter les deux filles, de 13 et 18 ans, dans la foulée de l'arrestation du père, qui sera exécuté (mitraillé) à Lyon le 17 février 1794.</p>	60
78	<p><b>[Namur] Annonce de la plantation de l'arbre de la liberté à Namur.</b> [Namur], s.n., 18 frimaire an 3 [8 décembre 1794], 1p in-folio (environ 36.5*24cm). Joli placard annonçant la plantation d'un arbre de la liberté le 20 frimaire (10 décembre) lors d'une fête civique. Le document détaille notamment l'ordre de marche de cette fête. Mouillure ancienne. <b>Rare document.</b></p>	300

	<b>[Puy-de-Dôme] Michel Labarte (ca.1741-ap.1811), secrétaire général du Puy-de-Dôme.</b> P.S., 1er fructidor an 5 [18 août 1797], 3p in-folio. <b>Bel entête gravé</b> avec devise « LIBERTÉ ÉGALITÉ ». Copie certifiée par Labarte d'une séance des administrateurs du Puy-de-Dôme lors de laquelle ils ont décidé de la répartition de la contribution foncière. Copie d'époque, provenant des archives de Pierre Chollet-Beaufort (1762-1803).	50
79		
80	<b>[Franc-Maçonnerie] Convocation à une assemblée générale.</b> P.S., 21 prairial [9 ou 10 juin]. 1p in-4. Invitation à une assemblée générale extraordinaire le 21 prairial (sans mention de l'année). Le document est signé par le frère Chapelle et adressé au citoyen Daniel. Nous n'avons rien trouvé sur ce frère Daniel mais il était actif au moment de la fondation du Grand Orient en 1771-1773. <b>Sympathique document.</b>	120
81	<b>[Franc-Maçonnerie] Convocation à un atelier de la loge des Amis réunis, dite La Militaire.</b> P.S., Orient de Paris, 22 ventôse an 7 [12 mars 1799]. 1p in-4. Invitation à « l'atelier d'adoption de Soeur » du 30 [20 mars] chez le frère Orban, traiteur, indiquant le programme (travaux, banquet, bal jusqu'au jour), avec un prix pour les frères et un autre pour les soeurs. Le document est signé par le maître, Conard, et le secrétaire, Etiennés (?) et adressé au citoyen Daniel. Nous n'avons rien trouvé sur ce frère Daniel mais il était actif au moment de la fondation du Grand Orient en 1771-1773. <b>Sympathique document.</b>	120
82	<b>[Franc-Maçonnerie] Convocation à un atelier de la loge La Constance.</b> Lettre imprimée à trous, 22 [novembre ?] 1799, 1p in-4. Lettre de convocation à l'atelier dont les trous sont remplis pour une réunion le 25 « du mois présent » 5799. Ce document est envoyé au frère Daniel, rue du Temple à Paris. Il est signé « B Dubois ». Nous n'avons rien trouvé sur ce frère Daniel mais il était actif au moment de la fondation du Grand Orient en 1771-1773. <b>Sympathique document.</b>	120
83	<b>[Auvergne] Situation des hospices de Clermont-Ferrand en l'an 8.</b> Clermont-Ferrand, imprimerie de Denis Limet, [1799-1800]. In-4, 28p. Intéressant document donnant tous les aspects financiers des hospices, sommes perdues, revenus, dettes, rentes, etc. Une correction manuscrit (une petite erreur dans les chiffres). <b>Beau document qui semble assez rare.</b>	80
84	<b>[Vannes, proclamation de la Paix] Placard annonçant la proclamation de la paix en 1800 et donnant les conditions de port d'armes.</b> Vannes, imprimerie de J.M. Gallas, 11 & 12 ventôse an 8 [2 & 3 mars 1800], environ 52*41cm. Il s'agit de la proclamation de la paix après la troisième chouannerie qui vit certains chouans entrer dans l'armée napoléonienne (comme le futur maréchal de Bourmont). Papier jauni, plié anciennement. <b>Beau document.</b>	180

85	<p><b>Louis-Benoît Picard, <i>La petite Ville, comédie en quatre actes et en prose.</i></b>      Paris, Huet et Charon, an IX (1801). In-8, [4]-89p.      Edition originale de cette pièce qui fut son principal succès.      Broché, non rogné, sous couverture muette.</p>	60
86	<p><b>[Puy-de-Dôme] Elections Nationales de l'an IX - Liste des Notables du Département du Puy-de-Dôme, élus pour faire partie de la Liste de notabilité nationale, d'après les dispositions de la Loi du 13 Ventôse an 9, concernant la formation et le renouvellement des listes d'éligibilité prescrites par la Constitution.</b>      [Clermont-Ferrand?], s.n., 12 pluviôse an X [1er février 1802]. In-folio, 4p sous couverture imprimée.      Ensemble des 105 élus : fonctionnaires et notables.      On remarquera en particulier le n°2 des fonctionnaires, Chollet-Beaufort, i.e. Pierre Chollet-Beaufort (1762-1803) qui fut député aux Cinq-Cents et administrateur du Puy-de-Dôme. Il est erronément âgé de 43 ans (au lieu de 40). Cet exemplaire provient des papiers de Chollet-Beaufort (la couverture porte la mention « Le C[itoy]en Cholet Beaufort »).  <b>Intéressant document.</b></p>	50
87	<p><b>[Puy-de-Dôme] Elections départementales de l'an IX - Liste des Notables du Département du Puy-de-Dôme, formée d'après les dispositions de la Loi du 13 Ventôse an 9, concernant la formation et le renouvellement des listes d'éligibilité prescrites par la Constitution.</b>      [Clermont-Ferrand?], s.n., 24 pluviôse an X [13 février 1802]. In-folio, 17p.      Longue liste des 1048 notables, les 106 premiers étant fonctionnaires publics.      Corrections manuscrites pour cinq notables.      On remarquera en particulier le n°2, Chollet-Beaufort, i.e. Pierre Chollet-Beaufort (1762-1803) qui fut député aux Cinq-Cents et administrateur du Puy-de-Dôme. Il est erronément âgé de 43 ans (au lieu de 40).      Cet exemplaire provient des papiers de Chollet-Beaufort (aucune marque ne l'indique toutefois).  <b>Intéressant document.</b></p>	80
88	<p><b>[Puy-de-Dôme] 6 listes : Liste des cent plus imposés de la ville de : Ambert, Billom, Clermont, Issoire, Riom et Thiers.</b>      [Clermont-Ferrand?], 18 brumaire an XI [9 novembre 1802]. In-folio, 12p.      Intéressantes liste donnant les cent personnes les plus imposées de chacune de ces six villes. Les listes ne contiennent que les noms et prénoms.      Ce type de liste semble avoir été publié en 1802 et en 1812 et sont assez rares.      Il semble qu'elles aient été publiées dans le cadre d'élections municipales.      Cet exemplaire provient des papiers de Chollet-Beaufort (aucune marque ne l'indique toutefois).  <b>Intéressant document.</b></p>	150
89	<p><b>[Grenoble, Isère] Placard funéraire de Charles-François de Lavalonne.</b>      [Grenoble, avril 1808]. 1p in-4 oblong.      L'enterrement aura lieu dans l'église Saint Louis (de Grenoble) le 14 avril 1808.      Placard « de la part de Dame Hélène-Ronsi », la veuve de Lavalonne (Hélène Ronsil mourra en 1831).  <b>Peu commun.</b></p>	40

90	<p><b>[Puy-de-Dôme, Placard]</b> Liste définitive des six cents Contribuables les plus imposés du Département du Puy-de-Dôme, formée par le Ministre des finances, en exécution de l'article 25 du Sénatus-consulte organique du 16 thermidor an 10, et des articles 71, 72, 73 et 74 de l'Arrêté du Gouvernement du 19 fructidor suivant.</p> <p>Paris, imprimerie impériale, septembre 1812. 1p in-plano (environ 51*66cm). Celle liste présente les 30 premiers plus imposés, dans l'ordre d'imposition, puis les 570 autres par ordre alphabétique.</p> <p>Mouillé anciennement, petits trous aux plis.</p> <p><b>Intéressant document.</b></p>	150
91	<p><b>Moussard, Guliver, ou la Manie des Voyages, Pantomime-folie en trois actes, à grand spectacle.</b></p> <p>Paris, Barba, 1813. In-8, 23p.</p> <p>Edition originale de cette curiosité qui fut jouée le 25 février 1813 au Cirque Olympique à Paris, dans un arrangement et une mise en scène d'Henri Franconi, directeur dudit cirque, et avec une musique d'Alexandre.</p> <p><i>A noter que la seconde édition, publiée en 1818, a une fin différente.</i></p> <p>Broché, non rogné, cahiers séparés.</p>	40
92	<p><b>Jean-François Bellemare, Le Neuf et le Vieux, ou le Prophète du Malheur.</b></p> <p>Paris, Pillet, 1815. In-8, [2]-25p.</p> <p><b>Edition originale</b> de cet opuscule politique de circonstance par un écrivain considéré comme « monarchique et religieux » qui, tout en regrettant la chute de Napoléon, comme son retour pour les Cent-Jours, souhaite un roi pour son pays.</p> <p>Broché, non rogné.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	30
93	<p><b>Epreuve du placard pour une soirée théâtrale à Calais le 29 septembre 1816, sous la direction de Frédéric Lemetheyer.</b></p> <p>Affiche, Calais, imprimerie de Le Roy fils, 1816, environ 43*34.5cm.</p> <p>L'affiche porte de nombreuses corrections à l'encre</p> <p>Cette soirée aura deux opéras - Aline, reine de Golconde &amp; Lodoïska ou les Tartares - et se terminera par « une pluie de feu », certainement un feu d'artifice.</p> <p>Pliée, tachée, mouillée sur la gauche.</p>	300
94	<p><b>[Ordre du Phénix de Hohenlohe]</b> Athénaïs de Tryon-Montalembert (1768-1842), officier, « commandeur commissaire-général de langue française de l'ordre du Phénix ».</p> <p>L.S. (à trois reprises) avec note autographe, Paris, 14 février 1817. 3p in-folio.</p> <p><b>Très belle entête de l'ordre du Phénix.</b> A M. du Breuil de Souville, ancien officier du régiment de Hohenlohe (régiment d'émigrés constitué par Tryon-Montalembert). Il lui indique qu'il ne peut porter la décoration de l'ordre, le roi ayant limité le nombre d'autorisations. Il doit se rendre chez M. de Saint Allais afin d'obtenir le certificat d'usage pour retirer son brevet. Le troisième feuillet est la lettre d'introduction de Montalembert auprès de Saint Allais dans ce but.</p> <p>La note autographe, en marge, lui précise qu'il doit signer une déclaration pour affirmer qu'il connaît l'interdiction de porter la décoration.</p> <p><b>Très belle lettre à entête.</b></p>	80
95	<p><b>[Sanxay, Vienne] Changements de foires à Sanxay, Canton de Lusignan, arrondissement de Poitiers, département de la Vienne.</b></p> <p>Poitiers, imprimerie de Catineau, avril 1820. 1p in-folio.</p> <p>Placard annonçant les nouvelles foires établies par ordonnance du roi le 20 février 1820. Ces quatre foires auront lieu le samedi avant la Toussaint, Noël, le Carnaval et Pâques.</p> <p>Anciennement pliée.</p>	40

96	<p><b>Mir Taqi Mir</b>, <i>Conseils aux mauvais poètes, poème de Mir Taki, traduit de l'Hindoustani, par M. Garcin de Tassy.</i>      Paris, Dondey-Dupré, 1826. In-8, 18p.  <b>Edition originale</b> de cette traduction. Mir Taki est un important poète ourdou.      Broché, couverture brune imprimée, non rogné, rousseurs.  <b>Peu commun.</b></p>	60
97	<p><b>[Isère, Drôme] lot de 6 cartes d'électeurs signées par 5 préfets différents pour Christophe-François de Beaumont de Verneuil d'Auty (1769-1851).</b>      Cartes des élections de 1824, 1826, 1829, 1830, 1834 et 1836. Seule la dernière (la seule pour la Drôme) porte une mention d'imprimeur (Borel à Valence).      Cartes d'électeur de Christophe-François de Beaumont, propriétaire à Roybon (Isère) puis à Moras-en-Valloire (Drôme).      Elles sont signées par les préfets successifs de l'Isère et de la Drôme : Charles Lemercier de Longpré (1778-1854), Jules de Clavières (1762-1849), Antoine Finot (1780-1844) - 2 cartes -, Charles Pellenc (1790-1872) et Jean François Léon Saladin (1795-1873). Une carte avec déchirures.  <b>On joint</b> un bulletin de vote royaliste portant les noms de cinq candidats : Chevenaz, Lavalette, Meffrey, Murinais et Pina. Il s'agit des candidats pour une élection avant 1827 (Chenevaz meurt en 1829 et se présente donc la dernière fois en 1827.)</p>	40
98	<p><b>E.J.J.Q.</b>, <i>Nouveau traité sur la culture de la garance - ouvrage utile aux propriétaires, aux agriculteurs, et à tous ceux qui cultivent cette plante.</i>      Avignon, Mme Bousquet-Offray, 1827. In-8, 40p.  <b>Edition originale de ce traité</b>, resté anonyme. Il s'agit au moins du troisième traité sur le sujet après celui de Duhamel du Monceau (1757 et 1765) et un autre resté anonyme, par P.J.F.B. (1818).      Cette édition est partagée avec Pierre Chaillot jeune à Avignon qui est aussi l'imprimeur de l'ouvrage.      Broché, sous couverture imprimée violette, non rogné.  <b>Très rare ouvrage.</b></p>	300
99	<p><b>Petit</b>, <i>Notice sur la vie de Petit, voleur, écrite par lui-même.</i>      Douai, imprimerie de Wagrez ainé, [1827]. In-8, 8p.      Amusante notice sur la vie de T Petit, fier d'être voleur, passé par Boulogne-sur-Mer, Arras, Abbeville, Londres, Amiens, Saint-Omer, etc. Nous ne trouvons rien de précis en dehors de ce qui est raconté ici, sans savoir si ce Petit est réellement l'auteur de sa biographie. Il est toutefois indiqué « Fait à la Conciergerie d'Amiens, le 10 février 1827 ».      On en trouve la trace dans trois autres tirages - mais pas du nôtre : Paris, imprimerie de Sétier (indiqué dans la Bibliographie de France en 1827, n°4403) ; Lyon, imprimerie de Boger (1829 ?) ; Amiens, imprimerie de Caron-Vitet (sd). Dans tous les cas ce sont des tirages de colportage.  <b>Texte rare, dans un tirage dont nous ne trouvons pas trace.</b></p>	100
100	<p><b>Charles X</b>, <i>Proclamation du roi du 13 juin 1830.</i>      Guéret, Dugenest imprimeur de la préfecture, 1830. In-4, 3p.      Important document de la fin de la Restauration. Charles X fit lui aussi le pari de la dissolution pour obtenir une majorité mais c'est l'opposition qui gagna les élections. La dissolution eut lieu le 16 mai 1830 et les élections les 5, 13 et 19 juillet. Quelques jours plus tard, ce fut les Trois Glorieuses.      Cette déclaration s'inscrit donc dans la tentative de Charles X de rallier la population à sa vision. La proclamation fut donc éditée un peu partout pour toucher le plus de personnes possibles.  <b>Peu commun, surtout dans un tirage creusois.</b></p>	V E N D U

101	<p><b>Marquis de La Gervaisais</b>, <i>Les Périls du temps</i>. Paris, A Pihan Delaforest, 1830. In-12, 39p. <b>Edition originale</b> d'une des très nombreuses plaquettes politiques de La Gervaisais, qui fut surnommé « prophète » tant il prédisait dans ses brochures. Sous couverture muette, non coupé.</p> <p>Cette plaquette de commentaires politiques, qui aurait été écrite dès 1829 et diffusée alors auprès de ministres, a ici été imprimée en octobre 1830 pour être diffusée auprès des chambres. Elle contient notamment des considérations sur 1789 et 1792 et le parallèle possible avec l'époque.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	30
102	<p><b>[Nantes] Livres des Hospices civils de Nantes</b>. [Nantes], s.n., 1836. In-8, 4p. Livre destiné aux orphelins qui quittent les hospices à l'âge de 12 ans. Celui-ci est celui de Nanon Leprète, née le 26 juin 1826 à Nantes et trouvée à l'hospice à cette date. Elle quitte l'hospice pour un apprentissage de vachère chez son ancienne nourrice au Cellier.</p> <p>Les pages blanches qui suivent les 4 pages imprimées devaient permettre d'indiquer les adresses successives. Seul une mention « Anne Chapau » apparaît. On retrouve la trace de cette Nanon comme épouse de Jean Chapeau (mariage en 1858).</p> <p>Sous couverture papier bleu, façon portefeuille. Couverture abîmée.</p>	20
103	<p><b>[Patois du Dauphiné] Victor Monard, d'Orpierre, « Poète-Naturel et troubadour des Alpes »</b>, <i>Les élections du pays de Cocagne, poème héroï-comique divisé en dix chants, suivi de l'orpierréide et de plusieurs pièces inédites</i>. Carpentras, veuve Proyet, 1846. In-12, 179p. <b>Edition originale</b> de ce recueil <b>enrichi d'un long envoi sous forme d'un poème de 22 vers</b>. Ce recueil contient notamment quelques-unes des premières pièces publiées en provençal haut-alpin.</p> <p><b>Exemplaire enrichi</b> de deux plaquettes en vers de 4 pages chacune. La première est une adresse à ses amis pour faire l'aumône. La seconde est titrée « la Sainte Baume d'Orpierre ». Elles sont imprimées par L. Grivot Proyet et la veuve Proyet (à Carpentras).</p> <p><b>Ouvrage rare.</b></p>	V E N D U
104	<p><b>[Election de Louis-Napoléon Bonaparte] L'étoile de Louis-Napoléon Bonaparte - A la Gloire de la France</b>. Abbeville, imprimerie de Clément Paillart, [1849]. In-folio (environ 42.5*30.5cm), 2p. Intéressant épiphénomène, sur papier jaune, ayant, sur le recto, un portrait de Louis-Napoléon et un de Napoléon 1er, entourés de cinq chansons de circonstance : L'Etoile de Louis-Napoléon Bonaparte, Le cri de la France, Les élections de septembre, Louis-Napoléon Bonaparte visitant les pauvres malades à l'Hôtel-Dieu &amp; Le Soldat fidèle à son poste. Au verso se trouvent plusieurs textes défendant et encensant Louis-Napoléon, ainsi qu'un extrait de son ouvrage <i>Extinction du paupérisme</i>. Les deux pages ont un encadrement décoratif. Comme souvent avec ce genre de papier de circonstance, le papier est très fin. Nous n'avons trouvé aucune trace de ce document. La première chanson a été éditée de manière similaire par une Association d'ouvriers à Paris. Nous n'avons pas trouvé trace des autres.</p> <p>Notons que l'imprimerie Paillart, fondée en 1839 par Clément Paillart, existe toujours et est resté une imprimerie familiale. Plus récemment, elle est notamment l'imprimeur de très important Dictionnaire des poètes français de Jean-Paul Barbier-Mueller et Nicolas Ducimetière ou de la librairie Droz.</p> <p>Anciennement plié, deux déchirures marginales.</p> <p><b>Beau document de propagande.</b></p>	V E N D U

105	<p><b>Augustine Brohan, Compter sans son hôte - proverbe.</b>      Paris, Perrotin, 1849. In-12, 43p.</p> <p><b>Edition originale</b> de cette petite pièce, qualifiée ici de proverbe et qui sera ensuite qualifiée de comédie. <b>Exemplaire enrichi d'un envoi</b> : « à Monsieur Edmond Leclerc, Brohan ». « La scène se passe dans un château de l'Anjou ». Elle fut jouée par Brohan, le comte de Nansouty (1803-1865) et Louise Bertin (1805-1877) le 13 mars 1849 à l'hôtel Forbin-Janson lors d'une matinée musicale et littéraire au profit des enfants pauvres. De nombreuses personnalités s'étaient déplacées et, dans le <i>Messager des théâtre et des arts</i> du même jour, on y dit : « Nous ne pourrions donner une idée de ce charmant proverbe, – il faut lire ce dialogue vif et animé qui lui prête tant de charmes. – Mademoiselle Brohan, si elle avait compté sur des applaudissements, n'avait pas compté, comme elle l'a dit, sans son hôte. – Nous n'avons qu'un reproche à lui faire, c'est à propos de la résolution qu'elle a prise de ne plus donner son proverbe. – Nous espérons bien qu'elle s'en dédira ; elle ne nous aura pas fait compte sans son hôte. – M. le comte de Nansouty n'a pas eu de peine à faire un très agréable marquis, aussi a -t-il été reçu par d'unanimes applaudissements. – [Quant] à mademoiselle Bertin elle a été on ne peut plus gracieuse dans [un] joli petit rôle qui lui ferait honneur même aux Français ». La pièce sera reprise le 1er mai 1849 au bénéfice de mademoiselle Mante, morte peu avant.</p> <p>Demi-chagrin d'époque, monogramme ELM (probablement d'Edmond Leclerc) en pied de dos, plats percaline.</p> <p><b>Curiosité peu commune, rare avec envoi.</b></p>	250
106	<p><b>Louis Bolioud-Mermet, De la Bibliomanie.</b>      La Haye, 1761 i.e. Paris, Jouaust, 1865. In-12, 72p.</p> <p><b>Seconde édition</b> tirée à 210 exemplaires, un des 200 sur vergé. Cet ouvrage critique les bibliomanes qui accumulent les livres mais ne les lisent pas. Cette réimpression est due à Paul Chéron (1819-1881).</p> <p><b>Exemplaire enrichi d'un envoi de Chéron</b> : « offert à l'illustre membre de l'Académie de Sannois par son ex-vice-président par intérim. P.Ch ». Cette académie est évidemment fantaisiste et nous n'avons pas su identifier le destinataire de cet exemplaire.</p> <p>Broché, non rogné, petite déchirure à la couverture.</p> <p><b>Bon ouvrage, peu commun.</b></p>	150
107	<p><b>[Saint-Etienne, Loire] Placard - Renouvellement des conseils municipaux - Convocation des Assemblées Electorales.</b>      Saint Etienne, Benevent, 19 septembre 1870. 1p in-plano (74*50cm).</p> <p>Placard de l'annonce des élections municipales du 25 septembre, soit 9 jours après le décret du gouvernement et 6 jours après ce placard.</p> <p>Anciennement pliée en huit, nombreuses petites déchirures en marge, quelques déchirures aux plis, en partie réparées anciennement.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	40

			V E N D U
108	<p><b>Alexandre Lecherbonnier, A propos des protestations politiques et des persécutions qui décimèrent les républicaines sous le règne de l'empereur Napoléon III.</b></p> <p>Issoudun, Alphonse Gaignault, 1871. In-8, 23p.</p> <p>Intéressant plaquette du futur maire d'Issoudun, décrit comme « républicain radical et dangereux, factieux ». Il y détaille le sort subi par les républicains depuis le coup d'état de Napoléon III puis fait une liste de protestations contre les lois portant atteinte à la justice, l'inamovibilité de la magistrature, l'inégalité de l'impôt, la non-séparation des cultes, etc. Il émet donc une liste de voeux, appelant le gouvernement provisoire à décréter en ce sens.</p> <p>Notons son idéologie qui dit que « la vertu, la justice et la liberté sont au-dessus des suffrages d'un peuple » ou encore que « le mensonge sera banni de l'enseignement public », ce qui veut juste dire, comme le montre la suite, que l'enseignement public doit être conforme à son idéologie.</p> <p><b>Plaquette répertoriée nulle part.</b></p>		
109	<p><b>[Impression de Domfront] Placard du texte de l'armistice de 1871.</b></p> <p>Domfront, imprimerie de F. Liard, 1871.</p> <p>Copie publiée sur le texte publié à Rouen le 30 janvier 1871.</p> <p>Petite déchirure en marge droite.</p>	30	
110	<p><b>[Placard, Mac Mahon, Chartres] Message de M. Le Président de la République à l'Assemblée nationale (Séance du 29 juillet 1873).</b></p> <p>Chartres, imprimerie Edouard Garnier, juillet 1873, 1p in-plano (env. 65*49 cm).</p> <p>Déclaration du président au moment des vacances parlementaires, garantissant que « rien ne viendra compromettre l'ordre public en son absence » et se réjouissant de la fin de l'occupation étrangère. Cette déclaration intervient aussi à un moment où certains pensaient encore la restauration monarchique possible.</p> <p>Pliée anciennement, petite déchirure au pli.</p>	80	

	<p><b>[Elections de 1876, Creuse] Ensemble de documents concernant les élections législatives de 1876 en Creuse, principalement dans l'arrondissement de Guéret.</b></p> <p>Interessant lot de documents dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Profession de foi de Jean Moreau (1801-1889), député de 1849 à 1852, opposant au coup d'état et déporté en Algérie, qui sera réélu lors de cette élection de 1876. Publiée entre avant le premier tour (Guéret, imprimerie veuve Betoule, 1p in-8). Le second feuillet contient deux bulletin de votes à découper.</li> <li>- Profession de foi de Jean Moreau. Publiée entre les deux tours (Guéret, imprimerie veuve Betoule, 2p in-4).</li> <li>- Eloge imprimée du général de Laveaucoupet (1806-1892), par « un électeur » (Guéret, imprimerie Hippolyte Richer, 2p in-4).</li> <li>- Profession de foi du général de Laveaucoupet (Guéret, imprimerie Hippolyte Richer, 1p in-4). Déchirures relativement importantes, manque à un coin.</li> </ul>	
111	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 8 bulletins de vote, 4 pour le docteur Jean Moreau et 4 pour le docteur A Lacôte (1838-1899), un autre candidat républicain présent au premier tour. Les bulletins de Moreau sont une seule feuille, ceux de Lacote découpés (Guéret, imprimerie veuve Betoule).</li> <li>- Eloge imprimée du docteur Auguste Lacôte, par « un électeur » (Limoges, typographie Chatras et Cie, 2p in-4). 2 exemplaires.</li> <li>- Annonce de Laveaucoupet qui se maintient au second tour (Guéret, imprimerie Hippolyte Richer, 1p in-4).</li> <li>- Eloge de Joseph-Alfred Cornudet des Chaumettes (1825-1876), par « un électeur », pour les élections sénatoriales de 1876 (Guéret, imprimerie Hippolyte Richer, 7p in-8).</li> <li>- Profession de foi de Martin Nadaud (1815-1898), « Adresse du citoyen Nadaud aux électeurs de la Creuse » (Guéret, imprimerie Dugenest, 2p in-folio). Nadaud fut élu au premier tour dans l'arrondissement de Bourganeuf. Nombreuses petites déchirures, principalement en marge. Papier parfois jauni.</li> </ul> <p><b>Intéressant lot pour l'histoire de la Creuse.</b></p>	100
112	<p><b>G. Hipp, Joséphin Soulary.</b> Aix-en-Provence, veuve Remondet-Aubin, 1876. In-8, 13p.</p> <p><b>Edition originale, un des 9 exemplaires numérotés, le nôtre un des 3 sur papier chamois</b> (avec 2 sur papier rose et 4 sur papier holland), tiré à part de l'Almanach du Sonnet.</p> <p>Couverture légèrement salie.</p> <p><b>Rare.</b></p>	80
113	<p><b>[Placart, Mac Mahon] Deux petits placard reproduisant la déclaration manifeste de Mac-Mahon, président de la république et son appel à aller voter.</b></p> <p>Paris, typographie Pougin, [19 septembre &amp; 12 octobre 1877]. 1p in-4.</p> <p>Impressions, probablement faite à la va-vite, des déclarations de Mac-Mahon au peuple français pour les élections d'octobre 1877, suite à la dissolution voulue par le président. Ces élections eurent lieu les 14 et 28 octobre 1877.</p> <p>Plié en deux anciennement, petites fentes en bouts de pli.</p>	80
114	<p><b>[Affiche, Mac Mahon] Grande affiche en couleurs à la gloire du maréchal Mac-Mahon.</b></p> <p>Paris, Léon Sault, [1877], 1p folio (env. 57*39 cm).</p> <p>Belle affiche en couleurs, bleu-blanc-rouge principalement, vraisemblablement au moment de la dissolution de la chambre en mai 1877 ou, plus probablement, des élections qui suivirent en octobre 1877.</p> <p>Cette affiche rappelle notamment, dans des cartouches, les grandes lignes de la biographie de Mac Mahon.</p> <p>Pliée anciennement.</p>	150

			V E N D U
115	<p><b>[Expulsion des jésuites] Le Tribunal des Conflits.</b>            Paris, Typographie Pillet et Dumoulin, 1880. In-8, 4p.            Vive critique de l'État qui, au moment de l'expulsion des jésuites de leur domicile, envoyait toute poursuite devant le tribunal des conflits afin de gagner facilement. L'auteur explique pourquoi cette situation est anormale, parlant même de despotisme.</p>		
116	<p><b>[Placard, Nantes] Déclaration du gouvernement du 15 novembre 1881.</b>            Nantes,, imprimerie F Salières, 1881. 1p in-folio (env. 44*32 cm).            Placard imprimé par <i>Le Populaire</i>, journal nantais fondé par François Salières. Cette déclaration, reçue à Nantes par dépêche télégraphique, fut faite à l'assemblée au lendemain de l'éphémère gouvernement Gambetta qui ne dura qu'un peu plus de deux mois.            Publicité pour le journal en même temps que cette déclaration.</p>	40	
117	<p><b>[Ferdinand de Lesseps] Alfred Piat (1826-1896), notaire, bibliophile, Sonnet dédié à Ferdinand de Lesseps.</b>            Gravure dédicacée, 1881, 1p in-4 (32.5*25.5cm).            Jolie gravure d'Henri Guérard (1846-1897), auteur du dessin et de la gravure, reproduisant un sonnet de Piat dédié à Ferdinand de Lesseps, sous le portrait de celui-ci et au-dessus d'un globe montrant les canaux de Panama et Suez. De chaque côté se trouvent deux vues de chaque lieu : une plus panoramique et une montrant la végétation. Le poème est daté « mars 81 ». Dédicace autographe de Piat : « Souvenir à mon ami Raton. Piat ». Il a aussi précisé la date : « 3 mars 81 ». Citons le dernier tercet :            « Son bras conduit les mers dans des routes nouvelles ;            Suez et Panama ses filles immortelles            Diront qu'il complète l'oeuvre même de Dieu ».</p> <p>Rousseurs.</p> <p><b>Très rare document que nous ne trouvons répertorié nulle part.</b></p>	120	
118	<p><b>Georges Berry, Les petits Martyrs - Mendians et Prostituées.</b>            Paris, Charpentier et Fasquelle, 1892. In-12, 36p.  <b>Edition originale</b> de cette petite étude de Georges Berry (1855-1915), avocat et député, très intéressé aux questions sociales. Au moment de la publication, il est conseiller municipale de Paris (il sera élu député l'année suivante). Il développe ici une étude de l'exploitation des enfants, tant pour la mendicité que la prostitution, estimant par exemple que 30% des brasseries prostitueraient des jeunes filles voire des enfants. Il y raconte aussi les supplices qu'ils peuvent subir.</p> <p><b>Peu commun.</b></p>	120	
119	<p><b>[Bouquinistes des quais] Rodolphe Piquet, Société des Amis des Livres - Menu d'un dîner.</b>            ca.1910. Double feuillet sur papier japon.            A l'extérieur, une gravure (cuivre), par Rodolphe Piquet (1840-1915), représente une vue vers les quais de Seine avec les bouquinistes. A l'intérieur se trouve un menu, à l'encre, indiquant une date partielle : 8 (?) avril.            Pli à un coin.</p> <p><b>Beau document.</b></p>	60	
120	<p><b>Saïd Ali bin Said Omar (1855-1916), Sultan de la Grande Comore, Carte de visite illustrée.</b>            ca.1910. Carton 85*115mm.            Carte de visite avec écritures en langue arabes, dessins dont des armes dont la forme écrit « Saïd Ali », liste de ses décos et mention manuscrite (autographe ?) de son adresse à Paris, « Paris Avenue de l'Opéra 22 ». Probablement lors de son passage à Paris en 1910.</p> <p><b>Rare document.</b></p>	150	

121	<p><b>[Magie] Programme de la séance de prestidigitation au château de Launay le 4 janvier 1914 donnée par Eugène Lorel.</b>  S.I., s.n., [1914]. 1p in-8.  Programme de la soirée où Lorel exécutera 12 tours. Il était élève de Félicien Trewey.  Petite déchirure marginale.  <b>Rare curiosité.</b></p>	40
122	<p><b>[Aviation] Calendrier 1918 en hommage à Georges Guynemer.</b>  Paris, Coquemer, 1918. Environ 7*9cm, dépliant.  La première page porte un petit portrait collé avec la mention « A Guynemer, la France reconnaissante », les deux pages intérieures le calendrier avec en dessous une citation du commandant Brocard et une du lieutenant Raymond, et la dernière page porte le texte de sa 27e et dernière citation « Mort au champ d'honneur... ». Le tout est dans un encadrement bleu-blanc-rouge.  <b>Très bel état, rare souvenir.</b></p>	150
123	<p><b>[Aviation] Livret de l'Association Française Aérienne - Ses buts, ses statuts, ses avantages.</b>  Evreux, H Dévé, ca.1920. In-12, 16p.  Petit livret de l'association, <b>truffé des signatures autographes de deux aviateurs</b> sur la couverture : <b>Alexis Maneyrol</b> (1891-1923) et probablement <b>Edouard Meyer</b> (1889-1953).  <b>Signatures rares.</b></p>	150
124	<p><b>Raoul Serres (1881-1971), graveur, grand prix de Rome 1906.</b>  Gravure à l'eau forte, env. 18.5*23.5 cm, à vue env. 11*16 cm. ca.1920.  Vue d'une maison à la campagne, portant une dédicace au crayon : « A l'ami Gaston / amicalement / Raoul Serres ». Il s'agit certainement de Raymond de Gaston (1874-1935), un ingénieur auteur d'un ouvrage sur les aéroplanes.  Papier jauni, filigrane en partie coupé « Ch Wittmann ».</p>	80
125	<p><b>Raoul Serres (1881-1971), graveur, grand prix de Rome 1906.</b>  Gravure à l'eau forte, env. 35*27.5 cm, à vue env. 27.5*17.5 cm. ca.1920.  Portrait présumé de Raymond de Gaston (1874-1935), un ingénieur auteur d'un ouvrage sur les aéroplanes. Dédicace dans la gravure : « A mon ami Raymond de Gaston, Souvenir Cordial, Raoul SERRES ».  Deux tirages, l'un sur japon et l'autre sur arches.  Traces de collages aux coins de la gravure sur japon, gravure sur arche « ondulée » (probablement conservée roulée).</p>	100
126	<p><b>Tract pour le maintien du tramway de Villiers-Le-Bel : « Usagers du tramway de Villiers-Le-Bel ».</b>  S.I., s.n., s.d. [ca.1920]. 1p in-8.  Tract militant pour le maintien du tramway malgré les dégâts dus à la guerre et au manque d'entretien. « Vous avez le droit qu'une partie au moins de l'Argent que vous versez à la commune contribue à votre bien-être ». Il est déjà question d'une ligne de bus pour remplacer le tramway.</p>	20
127	<p><b>[6 février 1934] Affichette « La Vérité », anonyme et antimaçonnique suite au 6 février 1934.</b>  Paris-Malakoff, imprimerie Durassié et Cie, [1934], 1p A4.  Cette affichette nie le complot fasciste qui vaut une grève générale depuis le 12 février et veut mettre en lumière la place des francs-maçons donnant une liste d'une vingtaine de personnes importantes ainsi que les loges où elles sont.  Papier jauni.</p>	40

128	<p><b>[Paris, Occupation] Appel à la Population Parisienne.</b>  [Paris], s.n., s.d. [18 août 1944], 1p in-plano (env. 55*40 cm).  « Paris traverse des heures fiévreuses. Si vous voulez préserver vos foyers, sauver la vie de vos femmes, de vos enfants, sauvegarder l'existence même de la Cité, nous vous adjurons de demeurer calmes, disciplinés, unis. Vos destins seront ce que vous les ferez dans les jours qui viennent. Ecoutez la voix de ceux qui ont la charge de veiller sur vous ». Le document est signé par Victor Constant, sénateur de Paris (qui a voté les pleins pouvoirs à Pétain) et Pierre Taittinger, qui fut maire de Paris en 1943-1944.  On est donc à la veille de la libération de Paris.  Plié anciennement, petites déchirures aux plis.  <b>Très beau document.</b></p>	150
129	<p><b>[Paris, Occupation] Couvre-feu du 18 août 1944.</b>  [Paris], s.n., [18 août 1944], 1p in-folio oblong (env. 28*40 cm).  « Avis à la population. Je viens d'être informé par les Autorités militaires allemandes qu'elles ont décidé de fixer, à partir de ce soir, Vendredi 18 août, le couvre-feu à 21 heures. La durée du couvre-feu s'étendra jusqu'à 6 heures du matin ». Le document est signé par le préfet de police Amédée Bussière, qui le sera jusqu'au lendemain, libération de Paris.</p>	80
130	<p><b>Roger Dévigne, Manifeste du Féérisme.</b>  Paris, L'Encrrier, [1960]. In-4, 4p.  Rare exemplaire de son manifeste, sous forme de poème, s'adressant aux poètes :</p> <p>« Poètes ! C'est vers vous, bras tendus, coeur battant,  Que je lance ce manifeste.  Ce n'est pas seulement, frères, pour faire un geste  Que je déchire le silence et que j'attends.  [...]  J'avais déjà rêvé d'écrire un « Manifeste »  Dont la typographie au discret archaïsme  (Encadrement d'argent, lettres d'azur céleste,)  Aurait subtilement suggéré mon système  Que je baptise : FÉERISME !  [...]  Frères poètes ! Allez, chacun, dans votre voie,  Mais sachez travailler, aimer, créer, fleurir,  Et sachez assembler vos voix et notre joie  Pour chanter un espoir qui ne veut pas mourir. »</p> <p><b>Rare document.</b></p>	100